

Rythmes scolaires : l'intérêt de tous préservé



ANNUAIRE MUNICIPAL

MAIRIE 04 42 94 93 93

de 8h à 16h30 tous les jours

de 9h30 à 12h le samedi (pour l'État-Civil)

POLICE MUNICIPALE 04 42 94 93 27

SERVICE TECHNIQUE 04 42 60 68 40

TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Service des collectes

des déchets ménagers 08 10 00 31 10

- Service des encombrants 04 91 81 03 30

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

- Centre d'Apport Volontaire déchetterie -

Av. Thiers 04 42 22 95 30

CULTURE

- Service des affaires culturelles 04 42 94 93 58

- Bibliothèque municipale 04 42 94 93 79

- lundi de 10h à 12h et de 13h à 17h

- mardi de 10h à 12h et de 14h à 19h

- mercredi de 9h à 17h

- jeudi de 10h à 12h et 14h à 19h

- vendredi de 14h à 18h

- samedi de 10h à 12h

- Bibliothèque de La Salle 04 42 22 07 72

- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

- samedi de 10h à 12h

SPORTS ET LOISIRS

- Service des sports 04 42 94 93 56

- Piscine complexe Guy Drut 08 10 00 80 60

- Centre de Loisirs La Gratianne 04 42 22 93 04

SOCIAL

- Maison Intercommunale

du Droit et du Citoyen 04 42 94 93 96

- Maison de l'Emploi 04 42 94 96 60

- Centre Communal d'Action Sociale 04 42 94 93 96/97

CRÈCHE

- Service municipal de la Petite Enfance 04 42 94 93 68

- Multi accueil "L'Arbre de Vie" 04 42 22 53 12

- Multi accueil "Les Boucanous" 04 42 22 57 22

- Multi accueil "Les Frimousses" 04 42 94 27 41

- Multi accueil "La Farandole" 04 42 69 41 97

LES ÉLUS DE MA VILLE À MON ÉCOUTE

SECRÉTARIAT DES ÉLUS : 04 42 94 93 85

Richard MALLIÉ : Maire et Vice Président de la CPA.

Sur rendez-vous au 04 42 94 93 80.

Amapola VENTRON : 1^{er} Adjoint, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse. Sur rdv au 04 42 94 93 76.

Marie-Odile ARMANDON : Adjoint, déléguée à la culture.

Sur rdv au 04 42 94 93 58.

Mathieu PIÉTRI : Adjoint, délégué à la petite enfance et au patrimoine. Sur rdv au 04 42 94 93 68.

Monique SALOMON : Adjoint, déléguée à l'aménagement du territoire et conseiller communautaire.

Sur rdv au 04 42 60 68 78/80.

Roger MOSSÉ : Adjoint, délégué à la sécurité des personnes et des biens. Sur rdv le matin au 04 42 94 93 85.

Corinne LE MEUT : Adjoint, déléguée aux sports et aux Grands Evénements. Sur rdv le mercredi après-midi au 04 42 94 93 55.

Edmond EUTEDJIAN : Adjoint, délégué aux affaires sociales.

Sur rdv au 04 42 94 93 92.

Edouard ALEXANDER : Adjoint, délégué aux finances.

Sur rdv au 04 42 94 93 24.

Mathieu MORATEUR : Adjoint, délégué aux nouvelles technologies et au développement durable.

Sur rdv le samedi matin de 9h à 13h au 04 42 94 93 85.

Yann PERTUISEL : Conseiller Municipal délégué à l'application du droit des sols, à la gestion du personnel communal, aux cérémonies patriotiques et aux personnes handicapées.

Sur rdv au 04 42 94 93 85.

Dominique BIÈCHE : Conseiller Municipal délégué à la communication. Sur rdv au 04 42 94 93 33.

Armand CHAMLA : Conseiller Municipal délégué aux travaux de proximité et à la propreté de la commune.

Sur rdv au 04 42 60 68 40.

André GAUTIER : Conseiller Municipal délégué au village.

Sur rdv le samedi matin de 10h à 12h au 04 42 94 93 85.

Retrouvez le Conseil Municipal en ligne

Depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale en mars dernier, vous pouvez assister de chez vous à toutes les décisions prises pour la ville par les 33 élus réunis tous les mois en conseil municipal. En effet, fidèle au programme pour lequel vous l'avez élu, Richard Mallié, souhaite mettre de la transparence dans toutes les décisions prises pour améliorer la vie de tous les Boucains. Depuis cette date, il y a eu 6 conseils municipaux avec des questions à l'ordre du jour parfois purement techniques comme les demandes de subventions ; la reconduction de contrats, ou plus politiques comme la baisse des impôts ou la révision du PLU. Vous retrouverez toutes les décisions et les discussions qu'elles ont entraînées sur boucbelair.fr. Alors devenez un citoyen vigilant et suivez l'actualité Boucaine sur le nouveau site internet de la ville (voir art page 11).

Avancer dans la concertation

Mes chers administrés,

La période estivale se termine et la rentrée s'organise. J'espère cependant que ces moments de vacances vous auront apporté suffisamment de repos et de dépaysement pour entamer cette nouvelle année.

Comme tous les ans vous avez été nombreux à venir participer à la fête votive et nous nous en réjouissons, j'en profite pour remercier la nouvelle équipe de l'OMF. Le centre aéré a bien fonctionné, proposant animations et activités autour du Magicien d'Oz. Le programme de surveillance en forêt destiné à nos jeunes boucains a été couronné de succès grâce à une large participation.

Cette rentrée très particulière, marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, a fait l'objet de toute mon attention. Nous avons fait du maintien du meilleur environnement scolaire possible, pour nos 1360 plus jeunes boucains, une priorité.

Après l'élection vient le moment de l'action ! Nous avons donc, le conseil municipal et moi-même, mis à contribution la période estivale pour répondre à vos

attentes. Comme promis, nous apporterons plus de transparence dans la vie politique communale, en vous proposant le jeudi 9 octobre à 19h aux Terres Blanches le bilan des 6 premiers mois de mandat. Cette rencontre publique ouverte à tous sera l'occasion de vous soumettre notre projet politique en fonction de l'héritage, la présentation du PLU et de répondre à vos questions.

Je vous confirme que la concertation et l'avis des boucains seront les maîtres-mots de ce mandat. C'est dans cette optique, que nous vous proposons de vous prononcer sur deux sujets déterminants pour notre avenir, la sécurité et le logement social, par référendum le dimanche 23 novembre.

Sensible aux préoccupations des boucains, je me suis employé à réunir tous les acteurs pour engager la modification de l'échangeur des trois pigeons et de la sortie Luynes sur l'A51. La suspension du feu rouge n'était que la première étape du désengorgement de la RD8N, il faut maintenant s'attaquer à l'origine du trafic routier. Aussi, je vous proposerai prochainement un projet et obtiendrai de l'Etat et du Département sa réalisation.

La rentrée est aussi l'occasion de découvrir une nouvelle programmation culturelle spécialement concoctée pour toujours mieux vous divertir et démarrer une nouvelle saison sportive dans nos multiples associations. En ma qualité de fervent défenseur de la cause arménienne, cette rentrée sera également l'occasion pour la commune de signer une charte d'amitié avec une ville de la République de l'Artsakh (Haut-Karabagh). Il s'agit d'une première pierre en matière d'ouverture et de rayonnement extérieur de la commune en attendant les propositions d'un partenaire européen de notre tout jeune comité de jumelage.

En attendant de nous retrouver le 9 octobre prochain dans la salle des Terres Blanches l'équipe municipale vous souhaite une bonne rentrée.

Richard Mallié



Le boucain Sommaire

3 Édito

4 Ma ville nature

- . PLU : de la parole aux actes
- . Aux urnes citoyens
- . GD6D : c'est quoi ?
- . Un marché de producteurs
- . L'air sous surveillance

6 Ma ville se transforme

- . Le centre commercial de La Salle rénové
- . Ecoles pour tous
- . Facture salée pour le vol de câbles
- . S'amuser aux Vergers

8 Ma ville est solidaire

- . Le droit à l'accessibilité est enfin en marche
- . Nouvelle organisation Maison de l'Emploi
- . Trop peu de candidats pour la bourse aux vacances
- . Le boucain à la rencontre des médiateurs
- . Des chantiers formateurs

11 Ça se passe dans ma ville

- . La communication de la ville fait peau neuve
- . Bouc Bel Air : Quelle Histoire !
- . Déplacements : pensez aux transports en commun
- . Les zones bleues reprennent du service
- . Feux rouges ou pas, c'est la question !
- . Déménagements et changements d'horaires

14 Dossier

- . Rythmes scolaires
- . Des Projets Educatifs Locaux réorganisés
- . L'Espace Jeunes en vacances
- . Une rentrée scolaire sereine
- . Le Pôle Jeunesse ouvrira ses portes en 2015
- . Le centre de tous les loisirs

17 Gros plan sur les assos

18 Ma ville bouge

- . Concert dans les Jardins d'Albertas
- . Le Grand Défi, que du plaisir
- . La Nuit des Associations sous les étoiles
- . Bouc Bel Air se souvient

20 A l'affiche

- . Spectacles, café-concert, expos...



Aux urnes citoyens

Lors de la campagne des élections municipales, la liste « Mieux vivre à Bouc Bel Air » s'était engagée à consulter la population lors de décisions importantes. Devenue aujourd'hui majoritaire au sein du Conseil Municipal, Richard Mallié et son équipe tiennent leurs promesses de campagne. C'est ainsi que le dimanche 23 novembre, vous serez amenés à vous prononcer sur deux questions au travers d'une consultation. La première question sera : "La vidéo protection doit-elle être renforcée sur Bouc Bel Air ?", la seconde : "Faut-il freiner la densification de l'urbanisation sur Bouc Bel Air ?"

PLU : de la parole aux actes

Comme annoncé par Richard Mallié au cours de la campagne pour l'élection municipale, son ambition est de faire de notre commune le poumon vert entre Aix et Marseille. La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (adopté par l'ancienne municipalité) a été officiellement lancée avec la délibération votée à la majorité lors du conseil municipal du 11 juillet dernier. Cette révision a pour objet de mettre en cohérence le PLU avec la législation⁽¹⁾. Il s'agit in fine d'organiser l'aménagement de notre commune pour les 20 ans à venir, de faire de Bouc Bel Air la « Ville Nature » que chacun appelle de ses vœux, une ville à « taille humaine » où il fait « bon vivre ».

Cette révision permettra de revoir le zonage⁽²⁾ afin que celui-ci corresponde beaucoup mieux au schéma global et pérenne de développement de la commune. Elle devra intégrer l'ensemble des problématiques de l'aménagement de la ville dont celles des déplacements, des voies, des stationnements, des commerces, des services publics, des raccordements aux différents réseaux, des espaces naturels et aussi la prévention des risques. Il faudra en particulier intégrer le dernier document officiel diffusé en mai par les services de l'État sur le risque feu de forêt, qui restreint, voire interdit dorénavant, toute nouvelle construction dans certaines parties de la commune. Afin de ne pas engager l'avenir et en particulier d'aggraver les difficultés de circulation et de stationnement importantes sur la commune, la procédure du « sursis à statuer⁽³⁾ » pourra être appliquée pendant toute la durée de révision du PLU, comme le permet le code de l'urbanisme. C'est donc un travail de fond qui vient d'être engagé et qui va conditionner notre environnement et nos conditions de vie pour de nombreuses années. L'information et la concertation seront systématiques pendant tout le processus de révision afin que chacun puisse s'exprimer et que l'avenir de Bouc Bel Air soit construit et partagé par tous. La revue municipale et

le site internet de la ville, ainsi que deux expositions, présenteront régulièrement l'avancée des réflexions et des travaux. Un registre d'observations sera mis à la disposition de tous les boucains, des permanences seront tenues en mairie et trois réunions publiques seront organisées la première étant le 9 octobre. En parallèle au processus de révision, se poursuit celui de la modification du PLU lancée en octobre 2013. Beaucoup moins complexe à exécuter et plus rapide, cette modification a pour objet d'apporter quelques corrections matérielles, de reconsidérer un certain nombre d'emplacements réservés et surtout d'apporter des améliorations au règlement d'urbanisme afin de faciliter l'instruction des différentes demandes d'autorisation d'aménager et de construire, car jusqu'à l'adoption du nouveau PLU, c'est à partir de celui modifié que les demandes seront instruites.

Concilier les projets personnels de chacun et l'intérêt général de tous pour « Mieux Vivre à Bouc Bel Air » dans la CPA aujourd'hui et la Métropole demain.

C'est le défi qu'il nous faut relever tous ensemble ! Monique Salomon, adjoint au Maire délégué à l'aménagement du territoire ainsi que Yann Pertuisel, conseiller municipal délégué à l'application du droit des sols et les agents du service urbanisme se tiennent à votre disposition au Pôle Municipal de Sauvecanne (impasse des Oliviers) pour vous recevoir et répondre à toutes vos questions, tous les jours de 8h à 16h30 (vendredi de 12h à 16h30) au 04 42 60 68 78/80.



⁽¹⁾ Loi "Grenelle II" pour l'environnement du 12/07/10 et la loi ALUR (accès au logement et en urbanisme rénové) du 24/03/2014.

⁽²⁾ Zones urbanisées, à urbaniser, naturelles, agricoles,...

⁽³⁾ Report possible de toute autorisation d'urbanisme à échéance de l'adoption du PLU révisé (31/12/15).

GD6D : c'est quoi ?

GD6D (prononcez : j'ai décidé) est le nom d'une étude, permettant de déterminer quels sont les moyens les plus efficaces de générer des économies de ressources en modifiant les comportements des professionnels et des particuliers à l'échelle d'un quartier.

Cette étude est conjointement menée par E3D Environnement, basée au Technopole de l'Arbois et Novaware, une start-up boucaine. La phase opérationnelle de cette étude, qui a démarré en juillet, est de vous accompagner dans le choix et la mise en pratique de gestes éco-responsables : mieux consommer, éviter le gaspillage alimentaire, mieux trier les déchets, économiser l'eau et l'électricité, éviter la pollution des cours d'eau avec l'arrêt des pesticides et autres produits phytosanitaires, dans le but de préserver la qualité de l'eau des vallats et la biodiversité qui s'y développe. Dans cette optique, un échantillon d'environ 1000 foyers a été sélectionné dans différents quartiers de la

ville : le village et une partie du nord de la commune. Les foyers concernés ont reçu un courrier leur annonçant la venue « d'ambassadeurs » chargés de les informer de l'opération et de leur proposer de mettre en application



un geste éco-responsable au sein de leur foyer et d'en constater le bénéfice mesuré durant un an. Comme le dit Mathieu Morateur, adjoint délégué aux nouvelles technologies et au développement durable :

« Si nous avons décidé de nous joindre au mouvement dès la phase de recherche, c'est parce que nous nous inscrivons dans une démarche de ville intelligente ».

Elle se doit de connaître les attentes et les habitudes de ses citoyens pour pouvoir répondre de manière optimisée à leurs besoins. L'étude est financée en grande partie par la Région et sur les fonds propres de E3D Environnement ». Cette opération a permis de missionner 3 Boucains demandeurs d'emploi. Dans une démarche de transparence et pour mesurer l'effet de vos actions quotidiennes, des résultats chiffrés vous seront régulièrement communiqués. Sachez qu'à terme cette étude doit aboutir à une méthode assistée par ordinateur pour obtenir des résultats substantiels à l'échelle d'un quartier. Alors, n'hésitez pas à participer à cette action collective qui contribuera à la construction d'une vraie "Ville Nature".

L'air sous surveillance

La loi du 28 novembre 2011, portant engagement national pour l'environnement va contraindre tous les propriétaires d'Équipements Recevant du Public (ERP) à procéder à la surveillance de la qualité de l'air intérieur. Et, les communes sont tout particulièrement concernées pour leurs propres bâtiments. La loi prévoit une mise en œuvre progressive. Les premières catégories d'ERP concernées sont les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans et les écoles maternelles. Richard Mallié a donc demandé aux services de la ville de lancer l'étude et par la suite de réaliser les tra-

voux rendant nos établissements conformes à cette nouvelle réglementation au plus tard le 1^{er} janvier 2015. Viendra ensuite la mise en conformité des écoles élémentaires (1^{er} janvier 2018), des accueils de loisirs (1^{er} janvier 2020) et pour tous les autres ERP avant le 1^{er} janvier 2023. La surveillance devra ensuite être réalisée tous les 7 ans par des organismes accrédités. Les résultats seront rendus publics. En cas de dépassement de ces valeurs limites, le propriétaire ou l'exploitant de l'établissement devra procéder à une recherche des sources de pollution. Un pas de plus vers la "Ville Nature".

Un marché des producteurs place de l'Hôtel de Ville

La nouvelle équipe municipale a la volonté de redynamiser le centre ville. C'est pour cela qu'un conseiller municipal, délégué au village, André Gautier,



a été nommé par Richard Mallié. Première action, la création d'un marché des producteurs. Il a lieu le samedi de 10h à 12h sur la place de l'Hôtel de Ville. Pour la plupart, ces producteurs sont des voisins. Ils viennent vous proposer leurs fruits, légumes, fromages de chèvre, huile d'olive... Un circuit court qui favorise donc la qualité et la fraîcheur de ce que vous trouverez dans votre assiette. Cela permet en outre de conserver des emplois locaux et d'aller dans le sens de la "ville nature". N'hésitez pas à venir nombreux faire vos courses de manière « responsable ». Ce marché se tiendra tous les samedis de 10h à 12h jusqu'au 11 octobre inclus et reprendra aux beaux jours.



Écoles pour tous

Les écoles vont pouvoir accueillir, dans de bonnes conditions, des élèves en situation de handicap. Elles font progressivement l'objet de travaux de mise en accessibilité : les sanitaires sont mis aux normes ; les accès aménagés, etc. Cet été des rampes ont été construites :

- dans la cour de l'école maternelle de La Salle pour accéder aux salles de classes.

- à l'école primaire de La Bergerie devant l'entrée principale.

À l'école des Pins, des places de parking réservées aux personnes en situation de handicap ont été aménagées à proximité immédiate de l'entrée. L'une de ces places permet également d'accéder au niveau supérieur du complexe des Terres Blanches, par un cheminement accessible aux fauteuils roulants. D'une pierre, deux coups ! Ces travaux avaient été commandés par l'ancienne équipe.

Le centre commercial de La Salle rénové

Cette rénovation a été menée avec l'appui du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac). Ce dispositif est destiné à financer, entre autres, les opérations de création, de maintien ou d'adaptation de commerces et services. Le coût des travaux a été financé à 30% par le Fisac, 30% par la Communauté du Pays d'Aix et 40% par la Ville.

Ça donne envie d'y aller faire ses courses ! Au centre commercial de La Salle, l'ancien parking a été totalement réaménagé. 12 places supplémentaires ont été créées ainsi qu'un espace de stationnement pour les 2 roues. Le large trottoir devant les commerces a été réduit permettant de créer cinq places de plus. Moins de nuisances, de circulation puisque certains automobilistes se garaient jusqu'alors sur la chaussée.

Accessible aux personnes handicapées

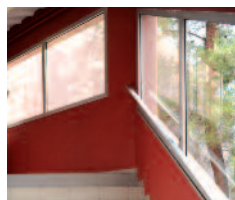
Sur le parking qui dispose d'une entrée et d'une sortie dûment signalées la circulation est désormais plus fluide. L'accessibilité aux per-

sonnes handicapées mais aussi aux personnes âgées, aux parents avec poussettes, aux Boucains obligés de marcher temporairement avec des cannes a été prise en compte : une rampe d'accès en pente douce a été aménagée, depuis le parking jusqu'aux commerces. Les trottoirs ont été sécurisés avec des barrières et des potelets. À noter que les commerçants ont joué le jeu et ont procédé à l'embellissement de leurs commerces, notamment en refaisant leurs enseignes et en effectuant des travaux pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à leurs commerces. Au final, c'est beau, c'est propre et plus accueillant.



Travaux au complexe des Terres Blanches

Les gardiens ont profité des vacances pour refaire le couloir d'accès au dojo.



Le carrelage du hall a été refait à neuf.



Travaux au complexe Guy Drut

La cafétéria a changé de couleur, du bleu elle est passée au rose, grâce aux gardiens.



Facture **salée** pour le vol de câbles

C'est un fléau national qui n'épargne plus Bouc Bel Air. La commune a, à son tour, été victime de vols de câbles électriques qui alimentent le réseau d'éclairage public. Un préjudice de 150 000 € pour la commune.

Impasse des Genévriers ; avenue du Pin Porte Rouge ; avenue Pauline de Simiane ; avenue Paul-Emile Victor ; au stade Montauray ; avenue Thiers... la liste des endroits attaqués est longue. Et le préjudice important, à raison de plusieurs centaines de mètres à chaque fois. Pour la mairie, la facture est donc salée : autour de 150 000 €, au total, pour remplacer et sécuriser les nouvelles installations. Pour tenter d'éviter que les voleurs n'opèrent une nouvelle razzia, Armand Chamla, conseiller municipal délégué aux travaux de proximité et à la propreté de la commune, a demandé aux services techniques de faire brider les câbles neufs. Ce "cadenas" empêche les voleurs de les tirer. Et d'autres solutions

techniques sont à l'étude.

Des vols d'une ampleur inégalée

C'est le cuivre contenu dans les câbles qui attire ces malfrats. Il est ensuite revendu au marché noir. Dans son rapport 2012 sur la criminalité en France, l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) note que « le prix des métaux battant successivement des records depuis le deuxième trimestre 2006, le nombre de vols et tentatives a suivi la même courbe ascendante ». Alors soyez vigilants. Et n'hésitez pas à appeler les forces de l'ordre en composant le 17 si vous voyez des personnes s'affairer autour des luminaires au cœur de la nuit.

Notre Dame réhabilitée

La Chapelle Notre-Dame de l'Espérance ne craint plus la pluie. La toiture a été refaite à neuf. La moitié de la voûte aussi. Les infiltrations d'eaux de pluie étaient si importantes qu'une partie de la structure en canisses et plâtre était en effet trop abîmée. Et dès que le plâtre a été sec, la partie refaite à neuf a été repeinte. Le coût de ce chantier, un peu moins de 100 000 €, a été financé à 20% par la Communauté du Pays d'Aix et 80% par la commune.



Espaces Verts

Lotissement des Micocouliers : une dizaine d'arbres a été abattue, en accord avec les propriétaires. Leurs racines mettaient à rude épreuve les trottoirs et le parking. Une fois le tronc coupé, les souches ont été extraites et un nouvel enrobé posé.



Voirie

Rue Gérard Philippe et rue des Sophoras : une partie de l'enrobé de la route a été reprise.



S'amuser aux Vergers

Il n'y a plus qu'à en profiter ! L'espace de jeux des Vergers a ouvert pour la première fois ses portes, le 19 août. Il accueille désormais les Boucains tous les jours, de 7h30 à 18h30 et de 7h30 à 20h00 de début avril à fin septembre.

Souvenez-vous, il y a quelques mois encore, c'était un terrain plus ou moins vague, avec un terrain de foot en stabilisé et un terrain de tennis à l'abandon. Aujourd'hui, l'ensemble a fière allure. Ne reste plus qu'à planter du gazon ici et là, ce qui sera fait ce mois-ci, période plus propice à la plantation.

Des installations pour tous

Mais vous pouvez d'ores et déjà profiter de toutes les installations : terrain de tennis et table de ping-pong ; aire de jeux pour les

moins de trois ans, avec deux tours champignons et des cabanes accessibles en fauteuils roulants ; aire de jeux pour les trois ans et plus : trois tours, deux jeux ressort, etc. ; parcours de découverte rollers-vélo pour les 3/6 ans ; terrain de pétanque ; terrain de mini-foot et de hand ; et espace ados avec panneau de basket, pôle fitness, vélo elliptique, roues de coordination, presse à pectoraux, etc. Tous à l'espace de jeux des Vergers !

Concours 2014 Handi-Entrepreneurs

Ce concours (5^{ème} année) s'adresse exclusivement aux personnes en situation de handicap (bénéficiaires de l'obligation d'emploi des T / article L323-3 du Code du Travail) et concerne tout porteur de projet de création d'entreprise en France. Date limite de dépôt : 15/11/2014 Renseignements sur agefiph.fr

*Forum AGEFIPH Emploi pour l'emploi des personnes handi- capées du Pays d'Aix

Mardi 18 novembre
(10h / 17h)
Palais des Congès
d'Aix en Provence
Détails sur agefiph.fr

Seniors actifs ou le club des Bouc'est d'Or

C'est reparti pour une année. Le club Bouc'est d'Or a redémarré ses activités le 9 septembre. Ses adhérents se retrouvent tous les mardis et vendredis après-midi au foyer des anciens. Ils y jouent aux cartes, à la pétanque, à divers jeux de société, ou plus simplement, discutent. Le club propose également des ateliers : travail de la mémoire, peinture, informatique, etc. Et il organise des voyages, d'une journée ou de plus longue durée. Pour vous inscrire au Club, rendez-vous au foyer, au début de l'avenue d'Aix.



Le droit à l'accessibilité est enfin en marche

C'est la loi du 11 février 2005 qui stipule que tout équipement (voirie, bâtiments publics, commerces...) doit répondre à des normes strictes d'accessibilité. Dès sa construction pour le neuf et d'ici le 1^{er} janvier 2015 pour l'existant. Force est de constater que cet objectif est loin d'être atteint. Entretien avec Yann Pertuisel, conseiller municipal délégué aux personnes handicapées.



Qui est concerné par l'accessibilité ?

Pour la grande majorité d'entre nous, l'accessibilité semble un "non sujet". À tort. Elle ne concerne pas que celles et ceux ne disposant pas de toutes leurs capacités physiques et psychiques, c'est-à-dire les personnes en situation de handicap. Mais aussi nos concitoyens les plus âgés, les mamans enceintes, les parents avec des poussettes, des personnes temporairement diminuées par une blessure...

Où en est Bouc Bel Air ?

Notre commune a créé, en 2008, la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH). Composée de cinq élus et de cinq représentants d'associations, elle ne s'est malheureusement quasiment jamais réunie... Puis une délibération du 14 août 2011 a défini le périmètre du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (Pave). La commune étant très étendue, il a été décidé de se concentrer, dans un premier temps, sur le centre du village. Mais il est déplorable qu'il ait fallu attendre février 2013 pour qu'un marché soit lancé : la société Nérios a effectué le diagnostic nécessaire et évalué les travaux à réaliser. Ses conclusions ont été présentées aux élus en juin 2013.

Il est plus que temps de passer au concret.

Comment allez-vous procéder ?

Nous allons définir, avec la CCAPH, les priorités.

Les premiers travaux seront engagés avant la fin de cette année, sur la base d'une programmation pluriannuelle.

Chaque fois que des travaux de réfection ou d'amélioration des équipements communaux seront effectués, les normes d'accessibilité seront prises en compte.

Mais Bouc Bel Air ne pourra pas respecter l'échéance du 1^{er} janvier 2015. Comme l'immense majorité des communes de France.

Alors, que va-t-il se passer ?

Le gouvernement propose à tous les acteurs publics et privés, qui ne seraient pas en conformité au 1^{er} janvier 2015, d'élaborer un Agenda d'Accessibilité Programmée. Ces Ad'AP contiendront un calendrier précis et resserré de travaux d'accessibilité. Avant la fin de l'année, Bouc Bel Air va donc déposer, auprès des services de l'État, son engagement à entrer dans la démarche Ad'AP. Nous réaliserons ensuite, d'ici juillet 2015, un diagnostic complet de tous les Établissements Recevant du Public (ERP) communaux. Les travaux nécessaires devront être achevés au plus tard en juillet 2018, dans tous les ERP accueillant moins de 100 personnes. Sinon, nous nous exposons à des sanctions financières. Les commerçants, professions libérales et tous les professionnels recevant du public doivent faire de même : ils doivent déposer leur dossier d'ici fin 2014. Le droit pour tous à l'accessibilité est enfin en marche afin que ceux qui en sont privés aujourd'hui puissent mieux vivre à Bouc Bel Air.

Une question sur l'accessibilité ? Envie de vous engager pour l'inclusion sociale des personnes handicapées ? Yann Pertuisel est à votre écoute : yann.pertuisel@boucbelair.com - 04 42 94 93 85 (bureau des élus).

Nouvelle organisation Maison de l'Emploi

Changement de tête et d'horaires à la Maison de l'Emploi de Bouc Bel Air. Sous la houlette d'Edmond Eutedjian, adjoint délégué aux affaires sociales et Philippe Rey le chef de service, c'est Christine Berthelot qui prend le relais de Stéphanie Bertrand.



Désormais, c'est Christine Berthelot qui vous accueillera tous les après-midi de 14h à 16h30. Sur rendez-vous de préférence, avec des missions qui restent inchangées.

Un bureau municipal de l'emploi

Les demandeurs d'emploi peuvent trouver au Bureau Municipal de l'Emploi (BME), les offres de Pôle Emploi, de la documentation, des outils de travail (téléphone, photocopieur, ordinateur...), etc. En libre accès ou avec l'appui de Christine Berthelot. De plus, des permanences sont assurées régulièrement par des spécialistes (droit

du travail, travailleurs handicapés, etc). Le BME donne par ailleurs aux jeunes entrepreneurs ou aux porteurs de projets la possibilité d'être suivis par les bénévoles d'EGEE qui gèrent l'espace d'accueil mis à la disposition de ces créateurs (bureau, ordinateur, etc.). Il organise également chaque année des salons et petits-déjeuners thématiques.

Une mission locale

Quant aux jeunes, ils peuvent bénéficier des services de la Mission Locale du Pays d'Aix. Un conseiller accueille, informe, oriente et accompagne les 16-25 ans, sortis du système scolaire avec un niveau inférieur à bac+2, afin de promouvoir et faciliter leur insertion sociale et professionnelle (emploi, formation, logement, etc.). Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin sur rendez-vous.

Trop peu de candidats pour la bourse aux vacances

C'est un tuyau que sa sœur lui avait passé : le Centre Communal d'Action Sociale propose des bourses vacances aux jeunes Boucains de 18 à 23 ans. Alors Nicolas Gregori a postulé... et a obtenu un chèque de 200 €. Comme sa sœur avant lui. Un coup de pouce qui l'a aidé à financer

une grosse semaine de vacances en Corse. Cet étudiant de 19 ans s'est baladé sur l'île de beauté, après avoir découvert une autre île, l'an passé : l'Angleterre. Toujours avec l'aide du CCAS. Dans les deux cas, son projet correspondait aux critères fixés par la mairie pour prétendre à cette bourse : organiser soi-même ses vacances d'été en dehors de toute structure (pas de semaine en club, donc) ou du cadre familial (ni dans le gîte loué par ses parents). Pas trop contraignant... Pourtant, seuls trois jeunes ont présenté un dossier, en mai, alors que dix bourses avaient été budgétées. Faites passer l'info... pour l'été prochain.



Formés aux violences conjugales

Une formation pour améliorer le repérage des victimes de violences conjugales. Mais aussi leur accueil et leur prise en charge. Sans oublier la question des enfants. Ces deux journées seront organisées, début octobre, par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et la Communauté du Pays d'Aix, à l'attention de leurs salariés concernés et partenaires : policiers et gendarmes, assistants sociaux, etc. Elles seront animées par un formateur de SOS Femmes, une psychologue du Bureau d'Aide aux Victimes de la Police Nationale, des avocats, etc. Plus qu'utile lorsqu'on sait qu'une femme sur dix déclare avoir été victime de violences conjugales.

Don du Rotary au CCAS

Merci le Rotary ! Le club de Gardanne a fait don de 500 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bouc Bel Air. Pour la 4^{ème} année consécutive. Cet argent servira à financer les actions sociales menées au bénéfice des foyers boucains les plus modestes.



Un Point Information Jeunesse

Les jeunes Boucains peuvent aussi solliciter le Point Information Jeunesse (PIJ), pour obtenir une réponse à toutes leurs questions : existe-t-il des aides financières pour passer son per-

mis de conduire ? Comment décrocher un job d'été ? Où se trouve le club d'escrime le plus proche ? etc. Le PIJ fait partie du réseau national Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse (CIDJ) et se trouve à la Maison de l'Emploi qui est située tout près de la mairie, en face de la bibliothèque municipale. Pour plus d'informations : 04 42 94 96 60.

*1000 emplois en région

Vendredi 10 octobre (9h/17h)
Parc Chanut - Palais des Congrès - Marseille
Détails sur jobrencontres.fr

*Studyrama des grandes écoles, formations et carrières internationales

Samedi 8 novembre (10h/18h)
Casino - Aix en Provence
Détails sur studyrama.com

*Studyrama des études supérieures

Vendredi 5 (14h/18h) et samedi 6 décembre (10h /18h) Parc Chanut - Hall 8 - Marseille
Détails sur studyrama.com

*Semaine des métiers du transport et de la logistique

Organisée du 13 au 17 octobre 2014 par l'antenne de la Cité des Métiers du Pays d'Aix en Provence, cette initiative, au travers de réunions, de visites d'entreprises et de mise en relation avec des employeurs, permet de découvrir, mais aussi de postuler, sur des offres d'emplois proposées par ce secteur d'activité. Détails sur transports-logistique.citedesmetiers.fr

* Avant tout déplacement, contacter la Maison de l'Emploi pour confirmation des dates et horaires.

Le boucain à la rencontre des médiateurs

C'est dans le cadre du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD), dont le Président est Richard Mallié, que "Le boucain" a rencontré la coordinatrice de cette structure, afin de faire le point sur le travail des médiateurs embauchés en début d'année.

Le boucain : Le CISPD a recruté deux médiateurs au début de l'année. Quelle est leur mission ?

La coordinatrice : Charlotte Guisset et Mickaël Grandi ont vocation à tisser des liens avec les jeunes et à devenir des référents adultes, en quelque sorte. Ils répondent à leurs interrogations et les orientent, si nécessaire, vers des spécialistes, comme l'Espace Jeunes Santé, l'assistante sociale du CISPD, ou bien encore la Mission Locale.

Le boucain : Quel premier bilan tirez-vous ?

La coordinatrice : Ils ont passé ces premiers mois de travail à aller à leur rencontre sur leurs lieux de vie et de rassemblement, aux abords du collège, dans les activités de loisirs, etc. Le but était de faire connaissance avec eux, d'être identifiés. Ils ont discuté avec eux, leur ont fait savoir qu'ils étaient à leur écoute... Ils ont également encadré les chantiers éducatifs mis en place par le CISPD (voir ci-contre).

Le boucain : Quelle va être la prochaine phase ?

La coordinatrice : Ils vont mettre en place des projets d'informations sur l'emploi, la formation, la sécurité routière, etc. Cela se déroulera sous forme d'ateliers, de journées, de manifestations.



Des chantiers formateurs Du bon boulot. À tous les niveaux. 18 jeunes ont participé aux chantiers citoyens organisés, du 23 juin au 11 juillet, par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qui regroupe Bouc, Cabriès et Simiane. Ces 16-20 ans y avaient été orientés par les partenaires du CISPD. Rémunérés sur la base du SMIC, ils ont accompli un travail utile. Ils ont notamment repeint le Commissariat de Police des Pennes-Mirabeau ; débroussaillé le domaine des Marres, à Simiane-Collongue ; nettoyé et peint des fresques sur le pont des Revenants à Bouc Bel Air. "L'occasion pour les médiateurs qui les encadraient de tisser des liens avec eux et de les aider à s'orienter" déclare Roger Mossé adjoint, délégué à la sécurité des personnes et des biens. Ils continuent d'ailleurs à les suivre.

La **communication** de la ville fait peau neuve

Après plusieurs semaines de travail, la ville est fière de vous présenter ses nouveaux supports de communication impulsés par la nouvelle équipe municipale.

Objectifs : plus de clarté, plus de transparence, de nouvelles fonctionnalités, davantage de services sur le site internet et toujours plus d'informations sur votre ville ! C'est en résumé la mission du service communication animé par Dominique Bièche, conseiller municipal délégué à la Communication. À commencer par cette nouvelle revue : présentation, changements de nom, de rubriques, de nombre de pages et de périodicité. En effet, dorénavant elle sortira tous les deux mois, à savoir : début octobre, début décembre, début février, début avril, début juin et un n° spécial été. Elle reste ouverte aux annonceurs et si vous voulez connaître les tarifs pour l'insertion d'une publicité, c'est au 04 42 94 93 30. Pour en être destinataire, il vous suffit de contacter le service communication au 04 42 94 93 31 et de

donner vos nom et adresse, l'envoi est gratuit.

Le site internet

Dès 1997, la ville de Bouc Bel Air est l'une des toutes premières collectivités à se doter d'un site Internet. Après diverses évolutions apportées au fil des ans, 2014 marque l'arrivée d'un nouveau site entièrement rénové. L'apparition de nouveaux standards, la nécessité de partager toujours plus de données, ou encore l'émergence des réseaux sociaux et l'expansion de la vidéo sur Internet sont autant de facteurs qui ont suscité le besoin d'un profond toilettage. Ce qui change : l'interface et l'ergonomie. Les rubriques ont été repensées pour être plus cohérentes et plus accessibles, avec un bandeau de navigation situé en haut. À droite, un nouveau menu fait son apparition, où les rubriques

les plus populaires sont accessibles en un seul clic. Alors, soyez curieux, tapez boubelair.fr.

Une nouvelle signature visuelle

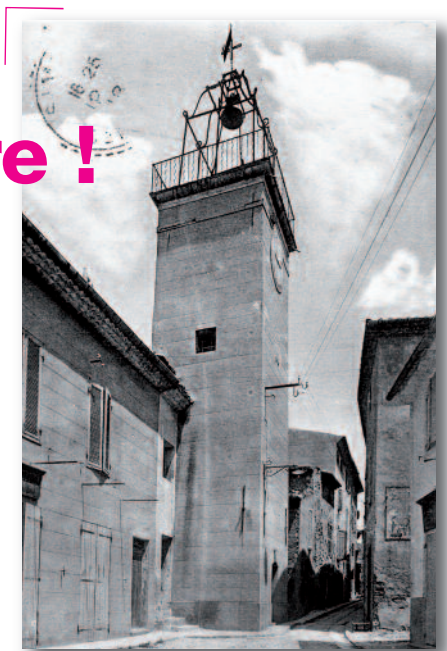
Vous l'aurez peut-être remarqué, sur la « une » de cette revue, une nouvelle signature visuelle a fait son apparition : un papillon aux couleurs du logo. Alors pourquoi un papillon pour illustrer la «ville nature» ? D'abord parce qu'un papillon c'est fragile tout comme l'ensemble de notre éco-système. Ensuite, parce que chaque petit geste de chacun d'entre nous compte pour l'environnement. C'est l'effet papillon, petite cause grande conséquence. Pour finir, n'oubliez pas que toutes les photos des manifestations sont disponibles au service communication, munissez-vous d'une clé USB.

Bouc Bel Air :

Quelle Histoire !

Une nouvelle délégation clairement identifiée a fait son apparition au sein du conseil municipal. En effet, Richard Mallié a décidé de créer un poste de délégué au patrimoine, mission confiée à Mathieu Piétri. L'objectif est de développer l'image de la ville par un projet identitaire communal à travers la connaissance, la protection et la mise en valeur de ses atouts patrimoniaux historiques et culturels. Trop souvent méconnue, Bouc Bel Air dispose d'un patrimoine immobilier et mobilier parfois sous-exploité (vestiges, patrimoine rural,

patrimoine sacré, mobiliers...), qui constitue pourtant le cœur de l'identité Boucaine et du lien social entre les habitants. Cette démarche participative vise à associer l'ensemble des personnes sensibilisées sur le sujet. Ainsi, toute personne souhaitant s'investir dans un projet de protection et de promotion du patrimoine Boucain, de la tradition locale et de l'histoire culturelle de la commune, est priée de contacter le service municipal des affaires culturelles au 04 42 94 93 58.



Les **zones bleues** reprennent du service

Initiées en 2001 avec le réaménagement du centre ville, Richard Mallié et son équipe souhaitent les remettre en service.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, ce sont des zones de stationnement réglementées, signalées au sol en bleu, d'où leur nom. Sur notre commune, elles se situent dans la rue Bourbon, sur le côté et à l'arrière du bar tabac de la place, devant les commerces de la place Jean Moulin et sur le parking de la mairie. Elles sont souvent créées, pour favoriser l'accès aux commerces et services de proximité. Au fil du temps, cette réglementation n'était plus appliquée. La volonté de la nouvelle municipalité étant de renforcer la vitalité du village, elle va de nouveau être en application à partir du mois de novembre le temps de laisser la police municipale faire de l'information et de la pédagogie. Pour être en règle, il suffit de rentrer votre numéro d'immatriculation dans l'horodateur et vous disposez de 2h gratuites. Cela permet un stationnement plus fluide et donne la priorité aux clients.

Déplacements : **pensez** aux transports en commun

Si vous n'avez pas de voiture ou pas le permis, si vous êtes en panne momentanément ou si vous souhaitez vous déplacer en transport en commun à la fois pour préserver notre environnement et pour faire des économies, c'est possible grâce au Transport À la Demande (TAD) mis en place par la Communauté du Pays d'Aix ou aux lignes interurbaines du Département.

Vous souhaitez vous déplacer en transport en commun ? Deux solutions. La première c'est le TAD, la seconde ce sont les lignes interurbaines du réseau départemental des Transports Carreize.

Le Transport À la Demande

Le Transport A la Demande (TAD) a été mis en place par la Communauté du Pays d'Aix (CPA) à la place de " Vallat le bus " une desserte intercommunale qui avait été créée par Richard Mallié, alors qu'il était Président du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat (SIGV) en 2000. Il s'était dit que lorsque la communauté alors de communes, deviendrait communauté d'agglomération (2001), elle serait obligée de reprendre l'existant en matière de transport qui deviendrait une de ses compétences obligatoires. Mais le « Vallat le bus » manquait d'utilisateurs et roulait trop souvent à vide. Forte de ce constat, la CPA a décidé de mettre en place le Transport À la Demande (TAD) sur notre commune depuis 2012. Le principe est simple, la notion "classique" de ligne disparaît au profit de la desserte globale d'une zone, ce qui a impliqué la création de 9 points de "rabattement" (voir détails sur boucbelair.fr) sur les lignes structurantes du réseau et les principaux générateurs de déplacements. Sur les secteurs de transport dit « zonal », les trajets sont effectués en fonction des réservations enregistrées. Les plages de circulation sur la journée sont fixées à l'avance de 6h30 à 19h30. Les services sont en circulation

toute l'année du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Le déclenchement du service se fait sur réservation 1h au minimum avant le déplacement prévu, mais au plus vous réservez tôt, au plus vous avez de chance d'avoir l'horaire souhaité. Enfin, sachez que le transport à la demande est équipé d'un véhicule de 17 places accessible pour les personnes à mobilité réduite (avec aménagement spécifique pour accueillir les personnes en fauteuil roulant). Les titres de transport sont disponibles soit auprès du conducteur, soit chez « Air Deslys » la fleuriste de la Croix d'Or en face du centre commercial de San Baquis. Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, il faut joindre le n° vert au 0 800 94 40 40. N'oubliez pas non plus le covoiturage. Vous pouvez laisser votre voiture au parc relais de la Mounine en toute sécurité et ainsi contribuer vous aussi à la "Ville Nature" voulue par Richard Mallié et son équipe.

Le réseau carreize

Deux lignes desservent la commune : la ligne 51 : Aix en Provence / Marseille par RD8n, Ligne 53 : Marseille / Pôle d'Activités d'Aix. Vous pouvez obtenir des informations sur les horaires et recharger votre carte Ticketreize personnalisée avec des abonnements Carreize, y compris les combinés avec RTM et Aix en Bus ainsi que tous les autres titres Carreize à la librairie papeterie presse de La Mounine. Le détail sur le réseau Carreize : www.lepilote.com Allôcarreize : 0 810 00 13 26.



Feux rouges ou pas, c'est la question !

Vous aurez sûrement constaté que les feux rouges situés à hauteur du centre commercial de La Croix d'Or, ne fonctionnent plus.



C'est la volonté du Maire qui s'est clairement expliqué à l'occasion du conseil municipal du 20 juin dernier en déclarant : « En parlant de la RD8n, je signalerais que j'ai décidé d'arrêter le fonctionnement du feu rouge de La Croix d'Or à titre expérimental pour répondre à l'exaspération des boucains et travailler ainsi sur les problèmes de circulation ». A titre expérimental, car durant tout le mois de septembre des évaluations ont été faites à différentes heures de la journée afin de voir si malgré l'intensité de la circulation, on peut se passer, sans que cela pose de problèmes de sécurité, de ce feu qui engendre de gros bouchons sur la RD8n aux heures de pointe. Les données sont en cours de traitement et donc la décision définitive de Richard Mallié sera connue d'ici la fin du mois.

État-civil : Mariages

Brihaye Olivier/Magnon Valérie 04/01/2014
 Terry Guillaume/Navarro Barrientos Atenas 01/02/2014
 Nesme Gilles/Greco Frédérique 05/04/2014
 Le Cam Olivier/Rousseau Delphine 19/04/2014
 Mouron Cyril/Yeramian Christelle 26/04/2014
 Platonoff Alexis/Lanes Laurie 02/05/2014
 Tedesco Bernard/Essid Salma 10/05/2014
 Bouvard Gaël/Babonau Jessica 17/05/2014
 Hourson Gabriel/Tonin Sophie 17/05/2014
 Paceschi Stéphane/Pénot Nathalie 17/05/2014
 Gallais Morgan/Perucca Gaëlle 31/05/2014
 Lauzanne David/Pia Julie 31/05/2014
 Richard Sébastien/Lani Julia 31/05/2014
 Botella Christian /Lecaé Christine 07/06/2014
 Chevchoux Frédéric/Ngo Huynh Thu Thao 07/06/2014
 Le Beuvant Patrick/Cimiotta Nathalie 07/06/2014
 Mahdessian Stéphane/Mavica Alexia 07/06/2014
 Minakha Richard/Rodiel Stéphanie 07/06/2014
 Coustenoble Nicolas/Le Philippe Anne-Laure 14/06/2014
 Zeraoui Cédric/Belguira Karima 14/06/2014
 Zimmermann Frédéric/Roby Emilie 21/06/2014
 Elie Grégory/Vachot Manon 27/06/2014
 Roux Nicolas/Forestier Caroline 28/06/2014
 Barbier Rémy/Piffard Charlotte 04/07/2014
 Poirret Gautier/Graziani Isabelle 04/07/2014
 Fontaneau Jérémy/Rodriguez Fanny 05/07/2014
 Lion Nicolas/Moreau Alexandra 12/07/2014
 Revello Henri/Viguié Isabelle 12/07/2014

Déménagements et changements d'horaires

Avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, une nouvelle organisation a vu le jour en ce qui concerne l'utilisation des locaux communaux.

Quelques services ont déménagé. Ainsi :

- le service Urbanisme se trouve dorénavant au Pôle Municipal de Sauvecanne impasse des Oliviers,
- le service municipal des Affaires Culturelles ainsi que le service Sports et Grands Evénements se trouvent désormais en mairie au 1^{er} étage.

- une permutation s'est faite entre le service Communication et le Secrétariat des élus. Ce dernier se trouve au 1^{er} étage face au Secrétariat du Maire. Le service Communication est au 2^{ème} étage à droite. Des changements de n° de téléphones ont été effectués (voir p.2 de cette revue). Pour ce qui est des changements d'horaires, seul le Pôle Solidarité est concerné, il est ouvert au public le lundi de 9h à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h à 16h30.

Pour rappel, la mairie est ouverte de 8h à 16h30 sauf le service Urbanisme qui est fermé au public le vendredi matin, le service des Affaires Culturelles le lundi matin et la bibliothèque qui a des horaires différents chaque jour et que vous pouvez toujours retrouver en page 2 de ce magazine. Enfin, pour être complet, le service État-Civil est ouvert le samedi matin de 9h30 à 12h sauf durant les grandes vacances et les veilles de jours fériés.

Rythmes **scolaires**

“Nous préservons les intérêts de l’enfant et de ses parents. Pour cela, nous n’avons pas attendu le mois de juillet pour préparer les Temps d’Activités Périscolaires. Nous avons commencé avant la décision officielle du 2 juillet.” Rencontre avec Amapola Ventron, 1^{er} adjoint au Maire, délégué aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse.

Quels ont été les principes qui ont guidé la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Bouc Bel Air?

L’objectif de la réforme était d’alléger les journées en étalant le temps de travail sur 4 jours et demi au lieu de 4 jusqu’à présent. À Bouc Bel Air, les enfants vont désormais en classe le mercredi matin et finissent les cours tous les après-midi à 16h10. Mais nous avons voulu offrir aux parents qui travaillent des solutions adaptées à leur emploi du temps. Ils peuvent récupérer leurs enfants entre 16h10 et 16h30, ou à 17h30, à la fin de l’heure de garderie/soutien scolaire ou bien encore à 18h, à la fermeture de l’école. Chaque établissement ouvre ses portes à 7h20 (voir sur boucbelair.fr rubrique “jeunesse scolaire”). Nous offrons donc une grande amplitude horaire d’accueil.

Une organisation qui préserve les intérêts de l’enfant et de ses parents.

Quand auront lieu les Temps d’Activités Périscolaires, les TAP ?

Nous avons choisi de concentrer ces TAP, d’une durée totale d’1h30, sur une après-midi par école. Les répartir tout au long de la semaine dans chaque école aurait été impossible à gérer : comment trouver des intervenants pour un atelier d’une demi-heure, chaque jour de la semaine ? En plus, cela limite les coûts pour le contribuable.

Quel est le surcoût pour les finances municipales ?

Cette réforme augmentera nos

dépenses de 180 000 € par an. C’est loin d’être négligeable. Les parents n’en financeront qu’une toute petite partie : nous ne leur demandons qu’une participation d’1,5 € par élève pour une après-midi de TAP. Et les familles dans une situation financière difficile pourront toujours demander un coup de pouce au Centre Communal d’Action Sociale.

Une participation financière symboliquement importante.

Pourquoi ?

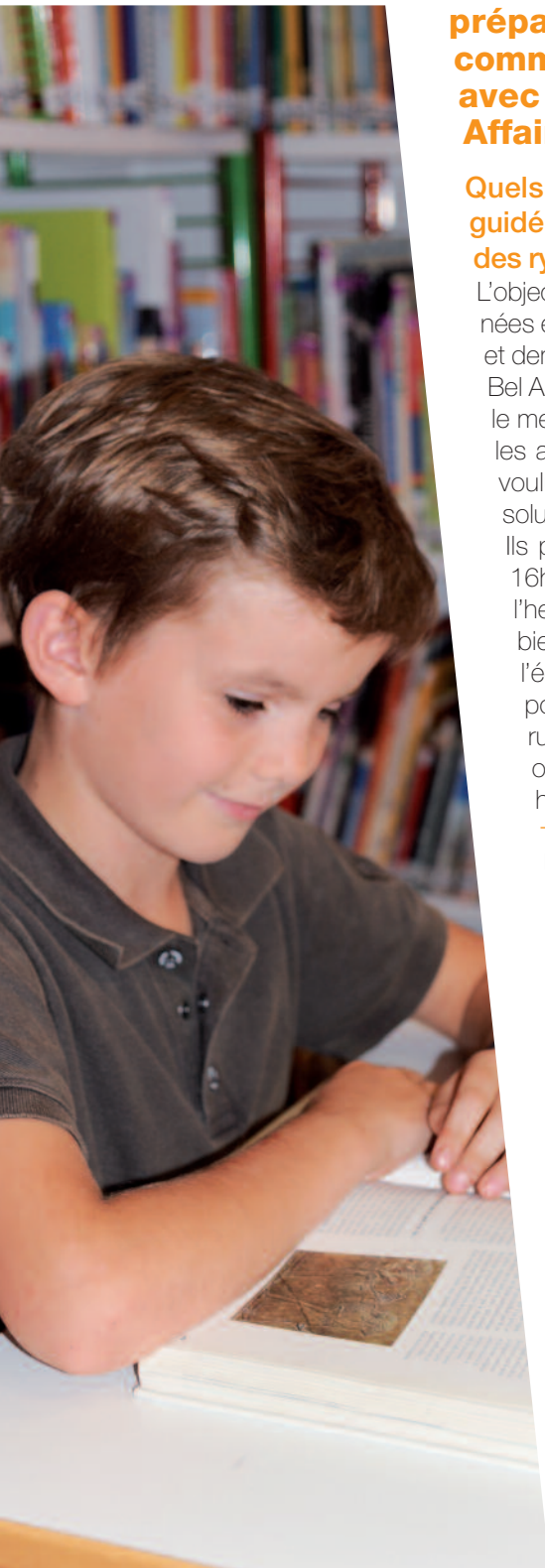
Parce qu’elle donne de la valeur à ce service que la mairie offre aux parents. Nous avons fait le choix de proposer des activités de qualité, par petits groupes de 14 à 18 enfants maximum (voir colonne ci-contre). On est loin des ateliers coloriage ou jeux de société, que se bornent à organiser certaines communes. Nous voulons stimuler la curiosité des enfants, éveiller leur goût de l’apprentissage. Nous recherchons l’épanouissement de l’enfant à travers le loisir créatif, sportif ou intellectuel. Tout cela a un coût, et il est normal que les parents y participent.

Que va-t-il se passer le mercredi après l’école ?

Nous offrons aux parents une grande latitude, puisqu’ils peuvent récupérer leur enfant entre 11h30 et 12h30. Comme l’accueil se fait à partir de 7h20, certains parents pourront travailler le mercredi matin. Nous avons également anticipé une plus grande demande pour le centre de loisirs sans hébergement (CLSH). La mairie assure le transport entre l’école et le CLSH ainsi que le repas. Tous les mercredis après-midi, l’école des Pins devient une annexe du CLSH, pour les 8-11 ans, les 3-7 ans restant à La Gratianne. Sa capacité d’accueil est ainsi accrue d’un tiers, pour atteindre 200 enfants.

Qui va animer ces TAP ?

Tandis que certains ateliers seront dirigés par





des associations, que je tiens à remercier pour leur implication, d'autres seront pris en charge par les animateurs de la commune. De nouvelles embauches et des modifications de temps de travail (temps partiel à temps complet) ont permis de former une équipe de 10 animateurs. Ils interviendront durant certains TAP et à la pause de midi pour les activités du Projet Éducatif Local (voir ci-dessous). Mais ils travailleront également pour le CLSH. Tout le monde est gagnant : ces salariés ont un emploi pérenne ; les enfants retrouvent les mêmes "têtes" ; la mairie s'assure un noyau stable d'intervenants, sans que cela lui coûte plus cher que de faire appel à des animateurs, au coup par coup.

Plus globalement, quelles seront vos priorités pour cette mandature ?

Ma première priorité sera de reprendre à bras le corps le dossier de construction d'un nouveau collège à Bouc Bel Air. L'établissement actuel, ancien, n'est plus adapté. Le Conseil Général a donné son accord de principe. Il nous faut main-

tenant lui fournir un terrain viabilisé. Deuxième priorité : la restauration dans les écoles. Qu'une partie des repas soit bio, c'est bien, mais le reste des aliments doit être aussi de haute qualité, sans additifs et autres produits chimiques.

Je veux également revenir au multichoix dans les restaurants scolaires, parce que choisir est un apprentissage.

Et continuer à réduire les déchets et améliorer leur valorisation. Nous allons aussi travailler sur le mode de réservation, pour le rendre encore plus souple pour les familles. Enfin, nous allons entamer une réflexion sur le devenir de l'Espace Jeunes. Celui-ci aura bientôt ses propres locaux au sein du nouveau Pôle Jeunesse (voir p. 16). Nous devons donc préparer cette mutation avec toutes les personnes concernées. Un vrai challenge et une formidable chance pour les jeunes.

Des PEL réorganisés

L'arrivée des TAP n'entraîne pas la disparition du PEL. Ce n'est pas parce que les enfants bénéficient d'une demi-journée de temps d'activités périscolaires (TAP), qu'ils doivent être privés de Projet Éducatif Local (PEL), ces activités organisées durant le temps de pause de la mi-journée. Au contraire même, la mairie a décidé de changer l'organisation de ces PEL pour qu'un plus grand nombre d'enfants puisse en profiter. « Il faut occuper les enfants pendant une partie de ces deux heures de coupure », précise Amapola Ventron. Des associations continuent donc à venir dans les écoles pour des ateliers découverte, mais des animateurs de la mairie interviennent en complément. Ils organisent des jeux qui réunissent plus d'élèves que les ateliers d'associations, forcément beaucoup plus limités en nombre de places. Chaque jour, à tour de rôle, deux écoles auront donc un animateur et deux autres, une association.



Ce qu'il faut savoir :

Les élèves vont désormais à l'école 4 jours et demi par semaine, dont le mercredi matin choisi à la place du samedi matin.

Ils ont toujours 24 heures d'enseignement obligatoire par semaine avec maintenant au maximum 5h30 d'enseignement obligatoire par jour ou 3h30 par demi-journée.

L'accueil commence à 7h20, et l'école assure une garderie jusqu'à 18h.

Les temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont regroupés sur une demi-journée : le lundi, aux Chabauds ; le mardi, à La Bergerie ; le jeudi à La Salle et le vendredi aux Pins.

Les TAP ne sont pas obligatoires. Une participation d'1,5 € est demandée par après-midi de TAP.

Les activités proposées sont très variées : sportives (basket, tir à l'arc, poney, yoga), culturelles (mythologie, anglais), artistiques (chant, théâtre), manuelles (jardinage)...

Chaque école bénéficiera de cinq cycles d'activités : cycle 1 (ex : basket), de la rentrée aux vacances de la Toussaint ; cycle 2 (ex : théâtre), des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël...

Une rentrée scolaire sereine

La rentrée s'est très bien passée, dans l'ensemble. Les effectifs sont globalement stables, 1 360 élèves cette année (1 353 l'an dernier) avec des différences selon les écoles. « Nous avons anticipé l'augmentation du nombre d'élèves à l'école maternelle de La Bergerie », précise Amapola Ventron. « Dès début avril, nous avons rencontré l'Inspectrice de l'Éducation Nationale



pour évoquer cette situation. » Résultat : une 4^e classe de maternelle a été ouverte. Les élèves sont accueillis au sein de l'école élémentaire, où des locaux sont disponibles.

L' Espace Jeunes en vacances

« Une belle colo que les enfants ont adorée, merci aux animateurs ! » Les commentaires des parents sont éloquentes : la colonie de vacances organisée par l'Espace Jeunes, cet été, a été un vrai succès. Les 66 enfants et ados de 7 à 16 ans ont profité au maximum de cette semaine passée à Saint-Michel-de-Chaillole, du 7 au 13 juillet. 7 jours à 1 450 mètres d'altitude, dans ce petit village des Hautes-Alpes de la vallée du Champsaur. Ils ont fait du poney, randonnée parmi les marmottes, chassé des trésors, participé à un baby-foot géant, etc. Vive la colo !

Les anges de la forêt

Du bon boulot et une belle récompense ! 29 jeunes Boucains ont participé à la surveillance des massifs de Bouc Bel Air, durant l'été. Ils se sont relayés dans les collines, à raison de deux semaines chacun, par groupe d'une dizaine, du 7 juillet au 14 août. Ils ont scruté la forêt pour repérer des départs de feux, débroussailler des sentiers, restaurer des abris pour les animaux... En retour, la mairie leur a offert un séjour de vacances, fin août, à Saint-Vincent-les-Forts. Gagnant-gagnant !

Pour tous les goûts

L'Espace Jeunes a également organisé près d'une trentaine de journées d'activités à Bouc Bel Air, cet été : tournoi de Futsal, atelier artistique Pop art, accrobranche, sarbacane... Toutes, ou presque, ont affiché complet.



Le Pôle Jeunesse ouvrira ses portes en 2015

Le Pôle Jeunesse connaîtra sa première rentrée scolaire, l'an prochain, en septembre 2015. Les travaux de l'ensemble des bâtiments, qui abritera l'école des Chabauds, le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et l'Espace Jeunes, devraient être terminés dans le courant du second trimestre 2015. « Mais les enseignants de l'école des Chabauds nous ont fait part de leur

souhait de ne pas déménager en cours d'année scolaire », précise Amapola Ventron. « Ce qui est tout à fait normal. » Les enfants du CLSH devraient donc être les premiers à "inaugurer" le Pôle Jeunesse durant l'été 2015. C'est là qu'ils seront accueillis pendant leurs vacances scolaires.

Le centre de tous les loisirs

Des journées remplies de plaisirs, d'émotions, de rires, de découvertes... Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de la Gratiannie a rendu heureux de nombreux enfants cet été. Jusqu'à 200 en juillet et une centaine en août. En juillet, afin de satisfaire le plus grand nombre possible de demandes, une annexe a été ouverte à l'école des Pins pour les élèves scolarisés en élémentaire. En août, période durant laquelle la fréquentation est moindre, tous les enfants étaient regroupés à la Gratiannie, répartis par classes d'âges, de 3 à 12 ans. Les activités étaient organisées autour de thèmes, adaptés aux âges des enfants. Point d'orgue du mois



d'août, la représentation donnée par tous les enfants, devant leurs parents. Beaucoup d'émotions dans les yeux des parents et un grand bravo à tous les enfants et à leurs animateurs.

Beau succès pour la nouvelle équipe de l'OMF

Ils étaient un peu inquiets mais tout s'est bien déroulé pour l'organisation de leurs premières manifestations. « Ils » ce sont les bénévoles de L'Office Municipal des Fêtes (OMF) avec à leur tête Claude Bohn, le Président et JP Piagato et F. Ramahandriarivelo les Vices-Présidents. En effet, la quasi totalité du bureau ayant été renouvelée à la suite des élections municipales, les nouveaux membres n'ont eu que très peu de temps pour organiser les festivités estivales du 14 juillet et de la Fête Votive. Retour sur deux temps forts de l'été qui ont été une réussite. **14 juillet :** Plumes, paillettes et jolies filles : les membres de la revue musicale « Vegas Show » n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire souffler le vent du Nevada sur Bouc Bel Air et donner au village des allures de « Strip », la célèbre avenue de Las Vegas, l'espace d'une soirée.



Fête Votive : une tradition remise au goût du jour : la distribution des "Torques" par les enfants, accompagnés d'une "Peña" sur toute la commune.



Une petite séance de maquillage avec les clowns.



Et pour terminer une bonne paella et un super spectacle à la sauce aïoli !



Le tennis club remporte le Challenge Fair Play

L'équipe de tennis Senior des plus de 55 ans vient de remporter brillamment le Challenge Fair Play : Bartélémy / Bronzini dont la finale s'est déroulée en mai dernier au tennis club de Marignane. Cette compétition qui a commencé début octobre rassemble tous les clubs des Bouches-du-Rhône et comporte 4 matchs à chaque rencontre : 2 simples et 2 doubles. En demi finale l'équipe de Bouc Bel Air a gagné 3/1 contre Château Gombert et en finale contre Marignane, Bouc Bel Air a gagné 3/1 également. Le club de tennis et son nouveau Président Alexandre Maximovitch félicitent tous les joueurs et leur capitaine Bernard Santi. Tous se sont retrouvés à l'occasion des finales du Trophée Rocchia qui se sont déroulées le samedi 28 juin au tennis club et la journée s'est terminée autour d'un repas dansant.



Une "manche" de plus pour le club de bridge

Le club de bridge vient de changer de Président. C'est Arlette Mabillet qui succède à Gérard Heuillet. Alors comme par le passé, le club de

bridge se réunit tous les lundis et mercredis à 14h à 18h au Foyer des Anciens, et la nouveauté c'est que, dorénavant vous pourrez peut-être faire un grand Chlem aussi le 1^{er} samedi du mois (sauf jours fériés-même lieu et même horaire). En effet, la nouvelle équipe dirigeante a décidé de proposer un nouveau créneau ouvert à tous les joueurs. Rendez-vous donc pour ce premier trimestre les samedis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre. Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Arlette Mabillet au 06.62.00.96.54.



Énergie et profil : ça donne la pêche !

Depuis une saison maintenant c'est Monique Castot, avec un bureau complètement renouvelé, qui a remplacé Evelyne Louis à la tête de l'association Énergie et Profil. Après une année d'exercice, dans tous les sens du terme, on peut dire que le challenge est réussi pour la reprise de cette association qui a compté plus de 200 adhérents pour cette première année 2013/2014. De "l'éveil pour l'enfant", à la "Gym form'détente", de la "gym form'zen" à la "rando." du "pilates" à la "gym tonic" chacun trouve l'activité qui lui convient, dans une ambiance sympathique et conviviale, encadré par des animatrices diplômées. Si vous souhaitez entrer en contact avec l'association, plusieurs possibilités : Un blog où chacun retrouve "son" information : <http://energieetprofilba.wordpress.com> ; un mail : energieprofilba@gmail.com ; un numéro de téléphone : 06 77 94 66 02. Alors, n'hésitez pas à rejoindre cette dynamique équipe qui a tout préparé pour vous accueillir pour cette nouvelle saison 2014/2015.

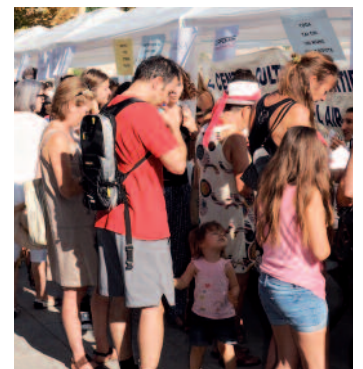
Premier concert d'orgue de la saison

L'association des « Amis de l'Orgue » en partenariat avec la ville vous invite à venir assister au premier concert d'orgue de la saison, le vendredi 10 octobre à 20h30 en l'église paroissiale St André. En fait, ce ne sera pas qu'un concert d'orgue puisque Brice Montagnoux organiste, sera associé pour l'occasion au trompettiste Jean- François Raymon. Renseignement et inscription au 04 42 94 93 58.



Forum des associations : un rendez-vous incontournable

La « rentrée », est aussi synonyme de recherche de nouvelles activités à pratiquer tout au long de l'année. Et pour cela le 1^{er} samedi qui suit la rentrée scolaire, vous aviez rendez-vous avec le Forum des Associations. Vous avez pu parcourir les stands des différentes associations (il y en avait de nouvelles, que nous vous présenterons ultérieurement) de la commune qui vous ont présentées leurs nombreuses activités, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou éducatives. Petite nouveauté liée à l'actualité cette année, un stand de la ville était présent pour répondre à toutes les questions à propos des fameux "TAP" (Temps d'Activités Périscolaires).



Concert dans **les Jardins d'Albertas** Vous y étiez ?

Si oui, vous faites partie des 2 400 spectateurs qui sont venus ces soirs-là écouter de la grande musique dans le cadre enchanteur des Jardins d'Albertas.

En effet, comme tous les ans, le Service Municipal des Affaires Culturelles, sous l'impulsion de Marie-Odile Armandon, adjoint délégué à la Culture, a organisé cet événement qui remporte un vif succès, à la fois grâce à la qualité des œuvres proposées, mais également grâce à l'environnement magnifique des Jardins, propice à établir un climat convivial et envoûtant. En ouverture ce sont les musiques de la saga « Star Wars », composées par John Williams, suivies de l'ouverture cubaine de George Gershwin, qui ont été interprétées de manière remarquable par l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix, dirigé par Jacques Chalmeau. Le lendemain, c'est le Duo Darius Milhaud composé par deux sœurs, dont une est boucaine d'adoption, qui vous a proposé un récital de piano sur le thème du "monde



merveilleux de l'enfance", avec au programme : "Le Carnaval des animaux" de Camille St-Saëns et "Casse Noisette", de Tchaïkovski. Bref, un programme extraordinaire et totalement accessible au grand public. Une manifestation qui, à n'en pas douter au vu de son succès, sera reconduite l'année prochaine.

Le **Grand Défi**, que du plaisir

C'est le dimanche 22 juin que 250 participants et près de 400 spectateurs se sont donnés rendez-vous sur la place de l'Hôtel de Ville pour la 4^{ème} édition de cette manifestation très attendue par les boucains.

Ils sont venus, ils ont vu et ils ont vaincu. Pour cette nouvelle édition, 32 équipes (250 candidats) ont relevé le Grand Défi 2014! Parmi elles, une équipe composée d'élus était présente : Mathieu Pietri, Monique Salomon, Corinne Le Meut, Stéphan Pierraccini, Véronique Garnier ou encore Mathieu Morateur faisaient partie des courageux participants. Tous sont venus s'affronter sur les épreuves savamment concoctées par le service Sports et Grands Événements, qui a une nouvelle fois transformé le centre-ville en théâtre d'affrontements bon enfant, avec nombres épreuves qui n'avaient pas grand-chose à envier à celles de certaines émissions télé bien connues du grand

public. Nos courageux compétiteurs ont pu retrouver des épreuves traditionnelles de l'évènement, comme la descente en rappel le long du Château de Bouc Bel Air ou l'incontournable épreuve des vachettes qui clôture la manifestation au stade du Moussou. De nouvelles épreuves sont également venues enrichir la formule. Il était ainsi possible au cours de la journée d'apercevoir des candidats voltiger à 17 mètres de haut, propulsés par un élastique géant ou encore, de les voir se déhancher devant la célèbre Nintendo Wii pour rester en rythme. C'est l'équipe n° 11 composée par Jean-Daniel Wolny, Luc Lopez, Jérémi Caillol, Alexandre Fourmon, Andréa De Tata, José Four, Idriss Abdou, Sébastien Fourmon, qui a remporté l'édition 2014. Richard Mallié, Corine Le Meut, adjoint déléguée aux Sports et aux Grands Événements ainsi que de nombreux élus, ont chaleureusement récompensé les vainqueurs. Rendez-vous est pris pour la 5^{ème} édition de cette manifestation très conviviale.



La Nuit des Associations sous les étoiles

Le 28 juin dernier 68 associations de la commune étaient réunies à l'occasion d'une soirée festive, créée il y a 21 ans par Richard Mallié.

Pour remercier les nombreux bénévoles qui sont à pied d'œuvre tout au long de l'année, le service Sports et Grands Évènements organise une soirée apparemment très appréciée. Sans eux, peu de choses seraient possibles. Ils jouent un rôle essentiel tout au long de l'année dans le développement du lien social et leur dévouement mérite bien une attention particulière. " Dans un monde où le temps, où l'argent impose sa culture, dans un monde où, parfois, l'indifférence isole, il existe des citoyens qui par souci du sort de leur prochain prennent un peu

de temps pour tendre leur main. En s'oubliant parfois, ces gens se dévouent, ne cherchez pas loin, ces gens sont parmi nous". C'est par ces mots que Richard Mallié a accueilli les 320 convives invités à cette soirée. Cette nouvelle édition, placée sous le signe de la "Ville Nature", s'est déroulée au milieu des Pins, à Peyrefuguet, où le tapis rouge leur a été déroulé en signe de reconnaissance pour la qualité des projets, le travail accompli, ainsi que pour leur implication dans la vie culturelle, sociale ou sportive de la ville. Cette manifestation a aussi été

l'occasion de distinguer à titre individuel plusieurs personnes par la remise de la médaille de la ville. Cette soirée a également été ponctuée par une représentation de haute voltige, puisque la compagnie "Champ Libre" a offert au public une chorégraphie aérienne dans les arbres. À noter également, l'apparition du groupe "Tom Sawyer", arrivé sur une voiture de collection des années 20, (un grand merci aux familles Toullec et Jamais pour avoir prêté cette pièce de collection), venu apporter quelques notes jazzy à cette soirée très réussie.



Bouc Bel Air se souvient

Sur notre commune, le devoir de mémoire a toujours été honoré aussi bien par nos élus que par les Boucains.

Le premier semestre est particulièrement chargé en commémorations. Ci-dessous, des extraits des discours du Maire.

Génocide Arménien : "Aussi, je le dis souvent, je le redis ici très clairement et sans nuances : j'étais, je suis et je resterai donc contre l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne".

Journée des déportés : " Quelle atroce image dans le souvenir de Reine (Reine Chouraqui, une boucaine qui, après avoir échappé au terrible sort de tant de déportés, a alors décidé d'aider les réseaux de résistants) et de toutes ces familles, à jamais indélébile, de ces 6 millions d'individus qui ont été

stigmatisés, parqués, déportés, affamés, torturés, assassinés".

8 Mai : " Hérodote écrit " Personne n'est assez insensé pour préférer la guerre ; en temps de paix, les fils ensevelissent leurs pères ; en temps de guerre, les pères ensevelissent leurs fils".

8 Juin : « Ces soldats d'Indochine ont laissé une trace indélébile de bravoure et d'abnégation que nous honorons aujourd'hui ".

18 Juin : " Y croire encore, alors que beaucoup ont perdu tout espoir. Avoir eu raison contre tous, c'est la force de cet homme d'exception et la leçon qu'il nous permet de tirer de l'Histoire".

14 Juillet : Bouc Bel Air était fière d'être représentée au défilé sur les Champs-Élysées grâce à Clément Escolano, Porte-drapeau de l'école Polytechnique X de Palaiseau.



Reine Chouraqui honorée par la ville



Fills Monkey : Incredible

Drum show

Complet

3 octobre
à 20h30

L'Incredible Drum Show est un spectacle « humorythmique » complètement frappé, débordant d'une énergie très communicative. Tantôt poètes rêveurs, tantôt batteurs-héros, les Fills Monkey débarquent d'une planète où l'on ne s'exprime et ne pense qu'en rythme. Ce sont deux sales gosses espiègles qui cherchent toujours à avoir la dernière note. Les Fills Monkey ne jouent pas de la batterie... ils jouent avec ! S'ils ne sont jamais aussi heureux que lorsqu'ils jouent ensemble, ils feront tout (et surtout n'importe quoi) pour tenter de se voler la vedette. Mêlant virtuosité technique, imagination surprenante, jonglerie, poésie, mime et humour décalé, les Fills Monkey réussissent le tour de force d'enthousiasmer un public de 7 à 77 ans.

7 novembre à 20h30

Comique frappé Tout public. - T. BLANCHES

R&J

Après Le Porteur d'histoire qui a reçu deux prix « Molières 2014 », nous avons le grand plaisir d'accueillir un nouveau texte d'Alexis Michalik : du Shakespeare comme vous ne l'avez jamais vu ! Une adaptation drôle, émouvante et enlevée de Roméo et Juliette

7 novembre
à 20h30

tenue par trois jeunes comédiens qui se partagent avec beaucoup de talent tous les rôles. Vérone, ses familles Montaigu et Capulet, leur haine ancestrale, leurs rejetons, Roméo et Juliette, qui tombent éperdument amoureux l'un de l'autre... On connaît la suite. Mais ici, Alexis Michalik propose une version déjantée, politiquement incorrecte et... émouvante malgré tout.

7 novembre à 20h30

Théâtre Tout public - T. BLANCHES



Tous les spectacles
ont lieu aux
Terres Blanches

MASTERCLASS EXCEPTIONNELLE
La masterclass c'est tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les Fills Monkey. Cette rencontre s'adresse principalement aux batteurs (tous niveaux), mais aussi à tous les mélomanes, et également aux simples curieux. C'est un échange humain et musical.

3 octobre de 17h à 18h30 sur inscription
tarif 8€/4€ tarif réduit et abonnés

LE P'TIT CINÉ-CONCERT 3

6 décembre
à 17h30

Avec une bonne dose d'humour, de talent et de poésie, le Philharmonique de la Roquette propose un concert sur une série de courts métrages d'animation. Les trois musiciens ont travaillé directement avec des réalisateurs pour créer des films originaux, burlesques et émouvants : les tribulations d'un chef d'orchestre, les mésaventures d'un chewing-gum, Bob le mouton dans tous ses états, l'héroïque parcours d'une boule... Également en séances scolaires.

6 DÉCEMBRE
À 17H30

CINÉ-CONCERT
TOUT PUBLIC DÈS 4 ANS
T. BLANCHES

Season 13



“Ceux de 14-18...” à Bouc Bel Air

“À l'heure où la nuit passe au milieu des tranchées, Ma très chère Augustine, je t'écris sans tarder, Le froid piqué me glace et j'ai peur de tomber, Je ne pense qu'à toi, Mais je suis un soldat, Mais surtout ne t'en fais pas, Je serai bientôt là, Et tu seras fière de moi...” Les paroles de la chanson de Florent Pagny, Le Soldat, résonnent peut-être encore plus fort en cette première année du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Une chanson inspirée des lettres des Poilus envoyées à leurs épouses, mères, familles - des missives chargées d'espoir avant que l'Histoire ne vienne les contredire.



A l'occasion de la commémoration du 100^{ième} anniversaire du début de la 1^{ère} guerre mondiale, Bouc Bel Air se souvient. C'est sous le nom générique de « Ceux de 14-18... » que vous pourrez vous remémorer ou découvrir la tragédie que fut ce premier conflit du XX^{ème} siècle. Tout d'abord, c'est au travers d'une exposition au Château, riche en objets et documents inédits et souvent uniques, réunis grâce au travail d'un grand nombre de bénévoles, d'associations et du service Sports et Grands Évènements de la ville, que vous revivrez cette sombre époque. En plus de cette exposition qui se tiendra du 28 octobre au 11 novembre de 9h à 18h, vous

aurez la possibilité d'assister à la conférence de l'historien Jean-Yves Le Naour, spécialiste de la Grande Guerre, le samedi 1^{er} novembre à 18h30, toujours au Château. Enfin, la compagnie « La Naïve » au travers de grands auteurs et de simples « Poilus » qui ont participé à la « Grande Guerre » vous livra leurs mots du fond des tranchées. Cette lecture animée mêle à la fois, chansons, faits historiques et lettres envoyées aux familles. Toutes ces animations sont gratuites, pour la conférence et la lecture il faut s'inscrire auprès du service Sports et Grands Évènements : manif@bouc-belair.com /04 42 94 93 57.

Ateliers portes ouvertes 2^{ème} édition : les 4 et 5 octobre



Rendez-vous dès le vendredi 3 octobre au Château de 18h30 à 21h pour le lancement de la manifestation où certains artistes présenteront leur travail dans une ambiance conviviale.

Haut-Karabagh

Dans le cadre de la signature de la charte d'amitié entre Bouc Bel Air et le Haut-Karabagh, l'ACABBA vous propose mercredi 19 novembre à 20h30 aux Terres Blanches, un spectacle par la Troupe Artsaki Dzayner où se mêleront chants folkloriques traditionnels, modernes, classiques ainsi que la reprise de chansons d'artistes mondialement connus.



Expo : De la terre au ciel du 8 au 21 octobre 2014

Peinture et photographie par Elizabeth Baille et Hélène Rime Lamoureux. Deux femmes et deux techniques pour présenter un travail sur un même thème.

Café-concert Joulik⁽¹⁾ Samedi 11 octobre à 20h30

au château. Chant et musique du monde.

Du côté de la bibliothèque...

Plusieurs rendez-vous dont certains pour les petits boucains et d'autres pour les plus grands. Le 15 octobre à 15h30, venez avec vos enfants et petits-enfants (de 12 mois à 2 ans) pour écouter les conteuses de « Mille et une paroles ». Le 22 octobre toujours à 15h30 place à nos bibliothécaires qui pour le coup se transformeront en conteuses. Des lectures à deux voix pour les 3 à 8 ans. Enfin, le 24 octobre à 18h30, place à la littérature du monde pour les plus grands avec la lecture de « Derniers verres » de l'auteur Australien Andrew McGahan spécialisé dans les romans policiers. Toutes ces animations sont gratuites et se déroulent à la bibliothèque. Pour la lecture de « Derniers verres » il faut réserver au 04 42 94 93 79.

Café-concert Jazz-puzzle “great america, song book”⁽¹⁾

Samedi 15 novembre à 20h30 au château Chant et musique jazz.

Téléthon

les 5 et 6 décembre

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette grande manifestation de solidarité vous pouvez contacter le service sports et grands événements au 04 42 94 93 56.

Pour tous les spectacles renseignements et réservations au 04 42 94 93 58.

⁽¹⁾ En ce qui concerne les cafés-concerts, c'est dans un cadre exceptionnel et intimiste, que vous pourrez profiter d'une programmation originale autour d'un verre offert. Tarif unique 10 € (gratuit -12 ans).

Guide pratique

Les adresses utiles pour Mieux vivre à Bouc Bel Air

URGENCES

- Pompiers de Gardanne 04 42 51 79 40
- Gendarmerie BBA..... 04 42 22 16 85
- E.D.F. Service clientèle 09 69 32 15 15
- G.D.F..... 09 69 324 324
- Service des Eaux..... 08 10 40 05 00
- Ambulances A 13 BBA..... 04 42 16 06 06
- S.O.S. Médecins ligne locale. 04 42 26 24 00
- S.O.S. Médecins n° national..... 3624

NUMÉROS UTILES

- La Poste 3631
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- Planning Familial 13 08 00 10 51 05
- Vétérinaire de garde 04 42 59 90 62

TRANSPORTS

- Régie des transports 04 42 93 59 00
- Aix/Marseille - Aix/Bouc Bel Air
- S.A.P. Cariane Provence..... 04 42 94 96 00
- Gardanne/Bouc Bel Air/Marseille
- S.N.C.F. : Gare Saint Charles..... 3635
- Ramassage scolaire
- Gardanne - Aix en Provence - Collège G. Brassens et M. Mauron
- Service Scolaire 04 42 94 93 71
- Taxis
- Sandra PELAZZA..... 06 11 05 16 45
- Bernard MAGNIER..... 06 07 54 79 71

CULTES

- Catholique : Père BRUNET. 04 42 22 09 34
- Église Protestante Unie du Pays d'Aix - Correspondant de secteur :
- A et G Glaenzer..... 04 42 69 20 08
- Orthodoxe M. GUEIT..... 04 42 22 25 05
- Communauté Israélite
- M. CHAMLA..... 09 53 93 67 84

PARTIS POLITIQUES

- U.M.P. : M. MALLIÉ 04 42 65 44 44
- PARTI RADICAL :
- M. AGAOUA..... 06 71 08 12 85
- LES VERTS DU PAYS D'AIX :
- M. PLISSON..... 04 42 22 59 96
- P C F : M. GERARD..... 06 19 25 19 56
- PS : M. PICQUET..... 06 72 15 76 11

ASSOCIATION MÉDICALE

DE BOUC BEL AIR..... 04 42 22 11 64

Médecine générale

- Dr MORATEUR - Dom..... 04 42 27 73 30
- Dr DEDIEU - Dom..... 04 42 22 02 14
- Dr DEDIEU-GAUTIER - Dom. 04 42 22 02 14

Orthophonistes

- Mme BOUTET-PIZZERA 04 42 22 11 64
- Mme DONNIER..... 04 42 22 25 26

Chirurgiens dentistes

- Dr VASSEROT-MERLE 04 42 22 11 64
- Dr TORELLO 04 42 22 11 64

Kinésithérapies, thérapies manuelles, ostéopathes

- M. COLL / Mme WIQUEL Nathalie 04 42 29 88 25

CENTRE MÉDICAL

DE LA GRATIANNE..... 04 42 22 06 06

Médecine générale

- Dr BOYER - Domicile..... 04 42 22 26 32
- Dr CHAUVET - Domicile..... 04 42 58 92 58

Masseurs kinésithérapeutes

- Mlle MONTMAIN 04 42 22 36 39/06 87 27 13 69
- M. GOUSSET Romain..... 06 89 61 61 17

Chirurgien dentiste

- Dr SIMON..... 04 42 22 51 25

CENTRE MÉDICAL DE LA SALLE

Médecine générale

- Dr KACZOR 04 42 22 32 59

Masseur kinésithérapeute - ostéopathe D.O.

- M. PISANI..... 04 42 22 10 28
- ou 06 25 43 71 29

Chirurgien dentiste

- Dr BOSCHATEL 04 42 22 19 49

Sophrologue, psychologue, psychothérapie corporelle

- Mme BANET Isabelle..... 06 22 20 29 47

Optique de la Salle 04 42 22 27 37

CENTRE MÉDICAL LE GARANCE

Av. E. Tabarly

Médecine Générale

- Dr CIOCCA 04 42 22 31 32
- Dom..... 06 22 34 19 85

Dr FEDIERE 04 42 22 57 69

Dom..... 04 42 22 68 39

Orthophoniste

- Mme MUNOZ-MOUSSEIGNE 04 42 22 99 06

RÉSIDENCE PLEIN CENTRE

Place Jean Moulin

Médecine Générale - Acupuncture

Dr LEHUU..... 04 42 22 28 23

Dr VIDAL sur rendez-vous

..... 04 42 22 26 71

Psychothérapeute -

psycho gènealogiste

Mme LENORMAND..... 04 42 22 29 93

Pédicure- podologue

M. CAMPISTON Xavier 04 42 94 15 03

CENTRE MÉDICAL DE LA MOUNINE

Chirurgien dentiste

Dr PINON-RUTILY..... 04 42 22 38 77

Masseurs kinésithérapeutes

Mme LASSAILLY 04 42 22 15 62

M. BOUTEILLE 04 42 22 15 62

M. GUILMOT - Ostéopathe 04 42 22 15 62

Médecine générale

Dr J. L. GARDE..... 04 42 94 09 06

Laboratoire d'analyses biologiques médicales

Dr DE CALBIAC 04 42 22 57 11

Centre d'explorations cardiaques et vasculaires

Dr P. LAMBICCHI - Dr JM.MORANVILLE ..
..... 04 42 22 26 75

Pédicure podologue

Mme BERNARD..... 04 42 53 57 25

..... ou 06 24 30 45 48

CENTRE MÉDICAL SAN BAQUIS

Psychiatre

Dr GUILLOU..... 04 42 54 77 59

Masseur kinésithérapeute

M. BERLINER Randolph..... 04 42 22 00 89

Audio prothésiste laboratoire Entendre

M. CHAIX Laurent..... 04 42 69 44 70

Docteur en chirurgie dentaire

Dr KRESS..... 04 42 54 57 09

Gynécologue

Dr LE ROUX-EGLOFF 04 42 52 06 28

Ostéopathes

Mlle TOURNIER Cécile..... 06 65 22 06 74

M. MOYA David..... 06 65 22 00 39

Sophrologue

D. GILARDIN-DEHANT..... 04 42 52 06 28

CENTRE MÉDICAL DU PIN

Orthophoniste

P. LOCQUET 06 89 11 72 44

..... ou 09 82 45 30 57

Psychologue clinicienne

S. BONTAZ- ESCOUBEYROU

Enfant-Ado-Adulte 06 85 05 85 87

ESPACE CROIX D'OR

Kinéco - Masseurs kinésithérapeutes

C. GARCIN 04 42 51 10 33
Y. BACHELARD 04 42 51 10 33
V. PERIER 04 42 51 10 33
C. CHAUVET 04 42 51 10 33

Pédiatres

Dr PHILIPPE Florence 04 88 13 16 11
Dr SEON Sandrine 04 88 13 16 11

Psychologue clinicienne

C. GONTERO-GRANDI
Enfant-Ado-Adulte 06 14 58 36 39

Laboratoire d'analyses biologiques médicales

Dr MALLIÉ Frédéric 04 42 66 39 50

CENTRE MÉDICAL

JOSEPH ROUMANILLE

Médecine générale

Dr MONTREDON Frédéric 04 42 59 54 25
Dr MONTREDON Céline 04 42 59 54 25
Dr SAUTREAU Anne-Constance
..... 04 42 59 54 25

Dermatologue

Dr ITIER Arlette 04 42 94 14 43

Cardiologues

Dr CURJOL Julie 04 42 59 93 76
Dr GONTHIER Camille 04 42 59 93 76

Masseur kinésithérapeute - Ostéopathe

M. OUDINET 04 42 59 49 35

CENTRE DE SANTÉ MANERA

Kinésithérapeute du sport - Ostéopathe

- École du dos
C. CASTALDO 04 42 22 67 34

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES

Mme ALLEWAERT-DE MORO
..... 06 67 05 45 13 ou 04 42 22 27 05
Mme BARBIER
..... 04 42 22 58 70 ou 06 16 79 09 99
Mme CARON-VITIELLO 04 42 22 22 56
Mme CHAUVAT-TICHADELLE
..... 06 65 18 07 14 ou 04 42 22 27 05
Mme CHOUVIER 06 11 03 44 48
Mme CAREJE 06 19 30 06 57
Mme FONTAINE
..... 06 14 75 13 32 ou 04 42 22 27 05
Mme GANDON C. 06 22 88 20 21
Mme GANDON S. 06 22 88 20 21
Mme HOARAU-MARTIN 04 42 22 56 57
Mlle HOARAU 04 42 22 56 57
Mme LANDRIN 06 60 65 34 56
Mme LAVISSE 04 42 22 20 02
..... 06 82 38 76 56

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES (suite)

Mme LECONTE 04 42 22 22 56
Mme MARAFETTI 04 42 22 27 05
Mme MORIN-BLANDA 04 42 64 20 63
Mme MUSSIER-ETTARIAN 06 28 35 02 70
Mme PERUFFO 06 20 48 21 16
Mme GARDIOL 04 42 22 22 56
Mme ROUX 06 03 16 72 26
Mme SALVO 06 60 64 07 88
Mme THOMAS 06 63 69 73 77

DIVERS

Chirurgien dentiste

P. BOURGEONNIER 04 42 20 35 34

Diététicienne nutritionniste

E. MARTIN-PEYRON 06 17 35 14 42

Homéopathe mésothérapeute

Dr AILLAUD-TITREMANN 04 42 51 25 34

Hypnose

C. BADOUIX-DAGNAUX 06 35 54 61 62

Masseurs kinésithérapeutes - Ostéopathes (O)

A. BEUSLIN (O) 06 10 91 79 16
F. BOSCHATEL(O) 06 74 24 14 38
N. DELIGHAZARIAN(O) 06 12 23 55 05
M. GALLION (O) 06 09 33 73 58
M. GALLO (O) 06 77 08 26 89
V. NOREILLE(O) 06 50 00 71 68
L. MULARD 06 03 15 78 96
V. NOREILLE (O) 06 50 00 71 68
Y. RATTEL 06 12 17 65 88
A. ROYO 04 86 31 37 39 - 06 83 46 84 05

Médecine générale

Dr HOINGNET 04 42 22 47 55

Ophthalmologiste

Dr GONNET-RAVET Isabelle 04 42 94 16 45

Orthodontiste

Dr SAKSIK 04 42 22 10 85

Orthophonistes

D. CARRAS
..... 04 42 52 45 89 ou 06 98 29 12 52

A. FIGIELSKI 04 42 22 16 47
H. GARSON 04 42 64 58 34
C. SOSSOU 04 42 12 46 01

Praticienne en réflexologie plantaire

Mme LATOUR 06 85 23 44 74

Psychiatres

C. CUETO 04 42 64 34 45
Dr ALCHECH 04 42 22 97 97

Psychologue

A. MARCO 04 42 64 40 94

Psychomotricienne

A. CARGUERAY 06 13 82 87 29

DIVERS (suite)

Psychologue - développement personnel psychothérapeute - TCC et IMO

AMBROSINO Corinne 06 23 68 26 92

Psychothérapeute

Mme POTELUNE S. 06 70 80 65 88

Radiologue

Dr CHARVARDES 04 42 22 55 88

Réflexothérapie régénérante énergétique

M. GARABEDIAN 06 63 17 46 71

Sophrologue pour enfant, ado, adulte

Médecine préventive des facultés

Mme RANC Monique
..... 04 42 22 13 77 ou 06 70 65 38 99

Sophrologue - relation d'aide

C. RENARD 06 73 34 00 75

Thérapie

I. ROBIN 06 61 71 81 75

Dispensaire

CENTRE
MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE
..... 04 42 52 29 98

PHARMACIES

DU CENTRE

Place Jean Moulin 04 42 22 09 01
DE LA MOUNINE
Av. de La Croix d'Or 04 42 22 09 40
SNC La Salle 04 42 22 32 70
LACROIX La Gratianne 04 42 22 27 17

CLINIQUES

SAINT-CHRISTOPHE -
Convalescence, diabétique 04 42 65 26 26
LA CHENAIE - Centre de gériatrie -
Maison de Repos 04 42 94 98 98
LA LAURANNE -
Psychiatrie 04 42 22 97 97
LA MALLE -
Maison de retraite 04 42 22 00 03

VÉTÉRINAIRES

Dr FEROLDI et Dr CABASSU
..... 04 42 22 23 13
Dr DENOUALD 04 42 65 07 62

Groupe majoritaire

“Mieux vivre à Bouc Bel Air”

Cette première est pour nous l'occasion d'explicitier le projet de “Ville Nature”. En effet, bon nombre de boucains que nous avons eu l'occasion de rencontrer depuis les élections, nous ont interrogés à ce sujet. Aussi, nous allons nous employer à expliciter Bouc Bel Air “Ville Nature”.

"Quand l'homme n'aura plus de place pour la nature, peut-être la nature n'aura-t-elle plus de place pour l'homme ?"

Stéphane Edberg

Souvenez-vous du nom de notre liste pour les dernières élections municipales en faveur de laquelle vous vous êtes majoritairement prononcés : “Mieux Vivre à Bouc Bel Air”. Ce nom n'était pas un simple slogan politique mais un véritable engagement que nous avons pris vis-à-vis des boucains, qui se traduit tout simplement par l'amélioration de la qualité de vie sur la commune.

Or la “Ville Nature” est précisément le moyen de mettre en pratique cet engagement et de concrétiser notre promesse.

Il s'agit d'un projet politique multidimensionnel. Car selon nous, l'amélioration de notre qualité de vie passe par tous les domaines de la vie courante auxquels sont quotidiennement confrontés les boucains.

L'exemple le plus évident est l'application de la “Ville Nature” en matière d'urbanisme. Comme nous l'avons annoncé, la révision du PLU vise à protéger notre commune du danger de la métropole et d'une urbanisation massive et incontrôlée, tout en protégeant notre biodiversité. L'application finale sera ici, de faire de notre commune le poumon vert de la future métropole.

Mais d'autres applications sont possibles, comme en matière de transport avec le développement de l'écomobilité et la limitation du trafic pour éviter la pollution de l'air, en matière sportive avec la création généralisée de sentiers piétonniers, de pistes cyclables et de parcours de santé, ou encore dans les écoles où nous cherchons à obtenir le label Eco-Ecole en concertation avec tous les acteurs.

Mais surtout la “Ville Nature” est avant tout un concept évolutif qui nécessite la participation de tous les boucains. Nous prôtons à cet effet la concertation et mettons en place une politique de transparence de la vie politique. Les premières applications sont visibles à travers l'enregistrement des conseils municipaux ou encore le nouveau site internet.

Tout au long de ce mandat nous bâtissons ensemble notre “Ville Nature” à notre image et dans laquelle nous voulons voir grandir et vivre nos enfants.

Les élus du Groupe de la Majorité.

Groupe minoritaire

Bouc Bel Air pour Tous

Mieux vivre à Bouc Bel Air : Est-ce exclure de notre commune nos jeunes et nos aînés ?

La consultation prochaine de la population sur le logement « social » interroge. L'ancienne municipalité s'était engagée sur trois ans à créer 32 logements accessibles. Cela lui permettait de répondre, un peu, à la demande. Au-delà de toute polémique, analysons les enjeux réels d'un tel référendum financé par nos impôts. M. MALLIE qui en 10 ans de députation n'a jamais suggéré, ne serait-ce qu'un amendement de l'ancienne loi SRU (sur l'obligation de construction de logements sociaux), entend-il demander aux boucains « s'ils souhaitent continuer à respecter la loi ou s'engager dans un affrontement idéologique stérile avec l'Etat? ». Voulons-nous risquer de nouvelles amendes ? Cet argent sera bien plus utile à la mise en place des rythmes scolaires. Soyons pragmatique et efficace ! Nous pouvons de manière réfléchie et ordonnée, favoriser la construction de logements accessibles, dans un cadre architectural maîtrisé. Ce sont environ 180 dossiers en attente, déposés par des boucains, des jeunes et des aînés qui désirent continuer à vivre dans leur commune. 180 c'est un nombre important pour ceux qui espèrent, mais très modeste et supportable pour notre ville. C'est l'avenir de Bouc-Bel-Air qui est en jeu. A moins que « Ville-nature » soit synonyme de désert familial, de rejet des jeunes et des anciens et de zones de non respect des lois républicaines ?

Les élus du Groupe de l'Opposition.

Richard MALLIÉ



et son équipe vous convient à la 1ère édition d'

ÉCHANGES CITOYENS

jeudi 09 octobre 2014 à 18h30
salle des Terres Blanches

HERITAGE BILAN PROJETS

Échanges suivis du verre de l'amitié

SOLELEC PROVENCE

Hervé CARVIN

- ☀ **POMPE À CHALEUR**
- ☀ **CHAUFFE-EAU SOLAIRE OU THERMODYNAMIQUE**
- ☀ **CLIMATISATION RÉVERSIBLE**
- ☀ **ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**

solelec13.com - solelec@neuf.fr
Tél. : 06 08 10 82 50

Pompes Funebres de France BALDASSANO

24H/24
7j/7
DEVIS GRATUIT

2 agences à votre disposition

18, Av. du 8 Mai 1945
13240 Septèmes les Vallons

04 91 51 79 49

Centre Neptuna
RN8 - Quartier Violési
13320 Bouc bel air

04 42 27 45 98

- Obsèques
- Marbrerie
- Contrat obsèques
- Articles funéraires

Inhumation - Crémation
Transport France Etranger
Déplacement à Domicile
Démarche et Formalité
Réduction de Corps

AMARYLLIS JARDIN

- ELAGAGE
- ABATTAGE
- DÉBROUSSAILLAGE
- CRÉATION
- ENTRETIEN
- ARROSAGE AUTOMATIQUE

Cyril MOULLET

Tél. : 06 30 27 68 85
04 42 22 94 31

S.N.T.E

Thierry GRUN

Electricité générale
Réseaux informatique
Automatisme de portails
Eclairage architectural de jardins
Agencement de magasins

611 Chemin de St Hilaire - 13320 Bouc Bel Air

Tél. : 06 75 56 13 12 - Tél. - Fax : 04 42 64 53 03
snte13@orange.fr

L'informatique à votre service

06 26 55 24 57 - 04 42 22 30 41

Windows CRM Site WEB
Sécurité Virtualisation Archivage
Messagerie Serveurs
Gestion de parc Postes Clients
Solutions d'impressions
Logiciels métier GED
Réseau Apple Linux
Vente et réparation

Bi-Technologie



Bi technologie - 2019 Impasse Picasso 13320 Bouc Bel Air
www.bitechnologie.fr - info@bitechnologie.fr

IMMOCREATION

Lyon/Grand Lyon-Pays d'Aix/Aix en Pce/Paris/RP
Charte Qualité Clients-Professionalisme-Service



→ ESTIMATIONS PRÉCISES ET DISCRÈTES
DE VOS BIENS

→ VENTES ET ACQUISITIONS



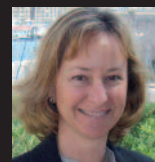
VOTRE ÉQUIPE IMMOCREATION
POUR VOS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES EN
TOUTE SÉCURITÉ



V. Garnier
06 60 50 95 31



A. de Planchard
06 20 05 66 43



C. Meyer
06 25 45 36 18



IMMOCREATION Bouc Bel Air/Pays d'Aix

Avis de valeur confidentiels offerts

Carte T 096974 - RCS Aix 440451235 - TVA INTRA FR26440451235

contact@immocreation.fr Garantie et RCP FNAIM - 75008 Paris
www.immocreation.fr



CARROSSERIE MAURICE

Carrosserie, Mécanique, Pneumatique
Centre de Gestion des Sinistres



l'amour du travail bien fait, pour votre sécurité
l'exactitude et la rapidité, pour votre plaisir
le conseil et l'accueil, pour votre satisfaction

04 42 22 03 80
Rond point de la Malle - Bouc Bel Air

www.carrosserie-maurice.com



Quand les déchets deviennent combustibles

En 2010, la cimenterie de Bouc-Bel-Air a valorisé plus de 700 000 pneus dans son four, entièrement éliminés par la très haute température (2000°C) de la flamme.

LAFARGE
les matériaux au cœur de la vie™

www.lafarge-france.fr

Carrelage Sanitaire Robinetterie Balnéothérapie Hydromassage Meuble de salle de bains

BATICARO



www.baticaro.fr

PLAN DE CAMPAGNE
Derrière Lederç Tél 04 42 02 96 65
Ouvert le dimanche / C.C 13480 CABRIES
Ouvert le mardi de 12h à 19h du mercredi au dimanche de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS CERTIFIÉ FRANCE ET SEC, QUALITÉ H1 G1
(2 ANS DE COUPE)

MÉLANGE OU CHÊNE BLANC
(MÉLANGE : FRÊNE, HÊTRE, CHARME ET CHÊNE)
DISPONIBLE EN 50 CM, 33 CM OU 25 CM

TARIF SPÉCIAL
RESTAURANT / PIZZERIA / BOULANGERIE

NOUVEAU : GRANULÉS DE BOIS ET BÛCHES
RÉCONSTITUÉES
(ORIGINE FRANCE)

LIVRAISON GRATUITE À BOUC BEL AIR
(MINIMUM 3 STÈRES)

BVCC 06 33 12 73 63
FERME DE LA TRÉBILLANE, 8500 Av. René Cassin, 13480 CALAS
WWW.BVCC.COM

NOUVEAU à Bouc-Bel-Air

Spa & institut de beauté



LA BASTIDE
DES SENS



O·P·I

DECLÉOR
PARIS



www.gencesstudioj.com - Photos non contractuelles.

Ouvert du mardi au samedi de 10h00 à 19h00

1, Rue Frédéric Chopin - 13320 - Bouc-Bel-Air

Tél. : 04 42 91 40 67 - Mobile : 06 50 52 38 33

www.labastidedessens.fr



SERFRAN
LE SAPOIN FAIRE AU CARVÉ

MAÇONNERIE
CARRELAGE
PLACOPLATRE
PLOMBERIE
ELECTRICITÉ
PEINTURES
DÉCORATION
REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
FAÇADES -VOLETS

ASSURANCE DECENNALE

32 avenue du Roussillon
13109 Simiane-Collongue

Tél. : 04 42 61 10 60

www.serfran.fr

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT

Naissances

Castaingt Nolan 03/12/2013
Lecomte Philippe 07/12/2013
Carion Marin 09/12/2013
Alcaras Manon 11/12/2013
Alcaras Titouan 11/12/2013
Matteucci Alexandre 12/12/2013
Muleta Sacha 13/12/2013
Simoni Léa 13/12/2013
Calviere Camille 14/12/2013
Keyichian Sophia 14/12/2013
Guiieu Anaïs 16/12/2013
Parrain Lazare 17/12/2013
Cnudde Jules 18/12/2013
Grandi Giovanni 19/12/2013
Paul Emma 27/12/2013
Frin Alicia 28/12/2013
Andrasch Uhse Mina 01/01/2014
Berne Nahel 06/01/2014
Judicone Stanislas 07/01/2014
Moreau Andrea 10/01/2014
Ramahandriarivelo Maëva 12/01/2014
Marcarie Floria 14/01/2014
Moussouyan Lina 01/02/2014
Martins Fernandes Louise 04/02/2014
Paret Clément 04/02/2014
Sainte-Rose-Franchine Loé 07/02/2014
Carbonaro Maxence 09/02/2014
Larrieu Angie 10/02/2014
Rebel Ethan 16/02/2014
Salgado Dias Léonard 22/02/2014
Boulard Loucas 25/02/2014
Delaunay Camille 27/02/2014
Bourret Léanne 28/02/2014
Bertrand Victoire 03/03/2014
Salvo Robin 03/03/2014
Arbaud Fournier Louéna 07/03/2014
Lubicz Salomé 08/03/2014
Bertrand Victoire 03/03/2014
Salvo Robin 03/03/2014
Arbaud Fournier Louéna 07/03/2014
Lubicz Salomé 08/03/2014
Le Nevez Johanne 18/03/2014
Tijeras Pierre-Antoine 19/03/2014
Giannini Timéo 24/03/2014
Segura Léna 25/03/2014
Monsacré Loan 02/04/2014
Huet Angeli Marcello 03/04/2014
Manchon Biard Bella 03/04/2014
Richter Théo 05/04/2014
Mayaud Mathias 06/04/2014
Aubert-Gonzalez Bastian 07/04/2014
Lambert Firdaouss Camille 09/04/2014
Borg Eléa 10/04/2014
Bedel Dunand Mila 14/04/2014
Dantes Lola 14/04/2014
Henry Moulilas Alice 15/04/2014
Martinez Charlie 24/04/2014
Lieto Lebosq Luna 27/04/2014
Miralles Escobar Nathan 01/05/2014
Fontauzard Manon 03/05/2014
Fruttero Maxime 03/05/2014

octobre

Vendredi 3

18h30 - Lancement des "Ateliers portes ouvertes"*
19h - Assemblée générale du CABBA*
20h30 - Spectacle Fills Monkey
"Incredible Drum Show"*



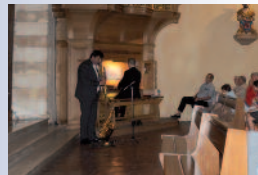
Mardi 7

18h30 - Lecture "La Der des Der"*

Du mercredi 8 au mardi 21
Exposition "De la Terre au Ciel"*

Jeudi 9

18h30 - Réunion publique :
Bilan des 6 premiers mois
de mandat



Vendredi 10

19h - Assemblée générale
d'Energie et Profil*
20h30 - Concert orgue
et trompette à l'église

Samedi 11

20h30 - Big Band de l'école de Musique*
20h30 - Café-concert
"Trio Joulik"*



Mardi 14

15h - Collecte de sang*

Mercredi 15

15h30 : Les conteurs de
"Mille et une paroles"
pour les 1-2 ans*

Mercredi 22

15h30 - Lectures à deux voix pour les 3-8 ans*

Vendredi 24

18h30 - Lectures de "Derniers verres"*

Samedi 25

15h - Assemblée générale de l'ADSB*
20h30 - Soirée Cabaret organisée
par Bouc est d'or*



Du 28 octobre au 11 novembre
Exposition "Ceux de 14-18..."*

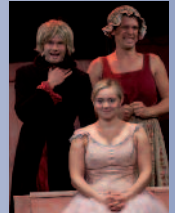
novembre

Samedi 1^{er}

18h30 - Conférence de l'historien Jean-Yves Le Naour*

Vendredi 7

20h30 - Spectacle "R&J"
par la Cie Mises en capsules*



Dimanche 9

15h - Loto organisé
par le Rotary de Gardanne*

Mardi 11

11h30 : Commémoration de l'Armistice
de 1918 devant le Monument aux Morts,
place de l'Hôtel de Ville

Vendredi 14

20h30 - Soirée organisée
par le Secours Catholique*



Du vendredi 14 au samedi 22

Exposition "Salon de la Copie"
par le Club des Arts*

Samedi 15

14h - Fête organisée par Gym et Musculation*
20h - Spectacle Théâtre "Le Révizor"
par l'ADSB*
20h30 - Café-concert Quartet Jazzpuzzle*

Dimanche 16

16h30 - Spectacle Théâtre "Le Révizor"
par l'ADSB*



Mercredi 19

20h30 - Spectacle "Artsakhi Dzayner"
dans le cadre de la signature de la charte
d'amitié avec le Haut-Karabagh*

Samedi 22

10h - Vide grenier spécial enfants
organisé par l'AIPEC*

Dimanche 23

15h - Loto organisé par l'Unité
Pastorale de l'Arbois*
De 8h à 18h : Consultation des
Boucains (voir art. p.4)



Samedi 29

14h45 - Conférence : Santé des plantes... par l'ADSB*

Dimanche 30

8h / 16h - Bourse d'échange organisée
par Custom Pays d'Aix*

15h - Loto organisé par les Anciens Combattants*

* Terres Blanches * Château * Bastide * Bibliothèque